



# Rapport annuel 2018



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

# Sommaire

## **Autour de l'année 2018**..... p 2-3

### **Missions et organisation**.....p 4-9

Nos missions et notre organisation..... p 4-5

Nos adhérents dans nos instances..... p 6-7

Evolution du CFONB en 2018 ..... p 8

Focus sur notre site internet ..... p 9

### **Autour des Pôles**..... p 10-11

Les organes de fonctionnement..... p 10

Les 4 Pôles du CFONB au 01/01/2018..... p 11

### **L'activité des Pôles en 2018 :**

▶ Instruments de paiement.....p 12-17

▶ Standards et évolution numérique.....p 18-23

▶ Contributions transverses.....p 24-29

▶ Réglementation et conformité.....p 30-35

Les communications 2018 du CFONB.....p 36-37

## **Notre filiale EBICS Co**..... p 38-39

EBICS Co.....p 38

Working Group EBICS.....p 39

## **Les rencontres du CFONB**.. p 40-44

Autour des 2 évènements de l'année..... p 40-43

BCEAO - CONOBAFI..... p 44

## **Autres contributions**..... p 45-46

AFEPAME..... p 45

AMAF..... p 45

IEOM..... p 46

OPT de Polynésie Française et de

Nouvelle Calédonie..... p 46

## **Autour de la communication**...p 47-48



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

# Le mot du Président

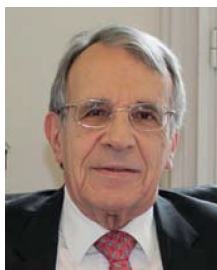
Chers amis,

C'est avec une grande émotion que je vous écris ces quelques mots introductifs à notre rapport annuel 2018 au terme de mon mandat. Cette année encore, l'activité des groupes de travail est remarquable et aura contribué à la diffusion d'une soixantaine de communication CFONB.

Je vous laisserai découvrir en détail l'ensemble des sujets traités. La densité de notre contribution à l'action interbancaire est considérable ; cette force puise sa puissance dans l'action collective, un atout à préserver. La mise en œuvre de notre nouveau fonctionnement en 2018, recentré autour de quatre pôles, conduit à une nouvelle présentation de nos travaux.

Ce rapport est le reflet des évolutions de notre environnement. La numérisation est au cœur des changements économiques et sociétaux de notre temps. Elle impacte toutes les activités humaines, l'activité bancaire n'échappe pas à la règle.

Nos activités vont connaître de profondes transformations, avec notamment la mise à disposition des données clients aux tiers de paiement conformément à la Directive sur les Services de Paiements 2. Nous allons vers des banques "plateformes de services financiers" et vers un renouvellement profond du relationnel banque / client. Je vous invite à prendre connaissance de la nouvelle stratégie nationale des moyens de paiements scripturaux pour la période 2019-2024, diffusée début 2019, à laquelle le CFONB a contribué au sein du Comité National des Paiements Scripturaux (CNPS). Toutes les thématiques y sont abordées, les enjeux identifiés, les actions répertoriées. La lecture en parallèle de notre rapport annuel témoignera de l'implication du CFONB dans l'ensemble des sujets, tant au niveau de l'évolution des moyens



**Yannick Chagnon**  
Président

de paiements que de leur sécurité, du thème incontournable de l'identité numérique, ou encore de la signature électronique. Les citer tous dans cette introduction reviendrait à vous citer tout le rapport.

Par ailleurs notre activité de bureau de normalisation de la profession bancaire a continué à faire l'objet de toute notre attention. Outre une forte volonté de renforcer la délégation française à chaque réunion internationale, nous avons préparé l'organisation de l'évènement de 2019, puisque nous aurons l'honneur d'accueillir à Paris en mai 2019, la semaine des réunions de travail de l'ISO TC/68 « Financial services ».

Au terme de mon mandat de trois ans, c'est également pour moi le moment de remercier tous les contributeurs qui œuvrent au CFONB. Notre fonctionnement collectif présente une capacité de mobilisation rare en Europe. La qualité des experts, et la rigueur de l'organisation de nos travaux, sont les deux éléments qui confèrent à notre système toute sa crédibilité et toute sa force. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement l'accompagnement et l'engagement de l'équipe du secrétariat. Dynamique et force de propositions permanente, c'est un appui précieux et indispensable, dont le rôle s'apparente parfois à un vrai sacerdoce.

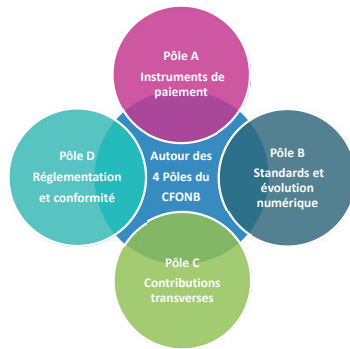
Enfin, je pars l'esprit tranquille, laissant notre association à une nouvelle présidente connue et renommée, qui, je n'en doute pas un instant, saura poursuivre et donner l'impulsion nécessaire pour relever les nouveaux défis.

# Autour de

Janvier

01

Nouveau fonctionnement du CFONB autour de 4 pôles (page 11) :



18 Audition SQUALPI  
18 AIGCEV - Conseil d'administration  
23 Bureau du Conseil

Février

02

Nomination de Frédéric Lallemand (CA) à l'animation du groupe de travail "Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022"

05 Arrivée de Pierre Epailard (SG) au secrétariat du CFONB

07 Participation de SEPAm@ail au groupe de travail "Mobilité bancaire" du CFONB (statut participant externe)



27 Audit du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2017

19 et 20 BCEAO - CONOBAFI a souhaité rencontrer le CFONB sur la dématérialisation et les normes liées aux effets de commerce (page 44)



Mars

06

Comité financier

07

Rencontre CFONB (page 40)



14 Assemblée générale extraordinaire du CFONB

14 Conseil d'administration

14 Nomination d'Alain Benedetti (BNPP) à la Présidence de la CN2, Services financiers, sécurité, en remplacement de Jean-Louis Barbut (CA)

14 et 15 Réunion EBICS à Marseille

Avril

10

Bureau du Conseil

10

Création du groupe de travail ad hoc "Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification"

16 Board EBICS  
23 au 27 ISO TC68 en Suisse

Mai

02

Mise à jour du livre des procédures du CFONB

03

AIGCEV - Conseil d'administration

14 Edition n° 2 du livret "Qui fait quoi" au CFONB

14 Parution du rapport annuel 2017 du CFONB

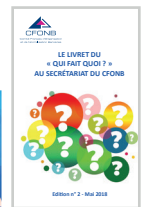
15 Assemblée générale EBICS Scrl

23 Réunion AMAF à Monaco

25 Comité National des Paiements Scripturaux

30 AIGCEV - Conseil d'administration

31 Départ à la retraite de Jean-Louis Barbut (CA), Président de la CN2, services financiers, sécurité



Juin

06

Assemblée générale ordinaire du CFONB

06

Conseil d'administration

06 Réélection pour une période de 3 ans de : L'Association Française des Sociétés Financières - Caisse des Dépôts et Consignations - Euroclear France

18 Comité juridique

18 Parution du rapport d'activité 2017 du CFONB - Bureau de normalisation

21 Réunion avec l'AFTE - l'ACOSS et la DGFIPI / Présentation de la renumérotation des comptes fusions bancaires



# L'année 2018

**Juillet**

**01**  
Départ François Coulet (retraité SG)

**03**  
Board EBICS

**09**  
Comité juridique

**10**  
Bureau du Conseil

**Septembre**

**18**  
Conseil d'administration

**18**  
Réélection pour la période de 3 ans de Axelle Wurmser (BNPP) à la Présidence de la CN Services Financiers

**30**  
Départ à la retraite de Marie-Chantal Debize (BNPP), animatrice suppléante du Pôle "Standards et évolution numérique", animatrice des groupes de travail "Archivage électronique", "Sécurité ssGT Miroir Payment Security Support Group (EPC)"

**Octobre**

**01**  
Nomination d'Alain Benedetti (BNPP) au poste d'animateur suppléant du Pôle "Standards et évolution numérique" en remplacement de Marie-Chantal Debize (BNPP)

**01**  
Nomination de Thierry Marchesseau (BNPP) à l'animation du groupe de travail "Archivage électronique" en remplacement de Marie-Chantal Debize (BNPP)

**05**  
Rencontre CFONB (page 42)



**Novembre**

**06**  
Comité financier

**12**  
Comité National des Paiements Scripturaux - Plénier

**14 et 15**  
RMG 2022 à Singapour

**15**  
Audition du SQUALPI

**20**  
Bureau du Conseil

**20**  
Création des Sous-groupes de travail :

**Filière fiduciaire du Pôle A :**

- Surveillance par les banques du recyclage externe

**Chèques du Pôle A :**

- Suppression fax

- Archivage / Numérisation

**Fichiers incidents de paiement du Pôle D :**

- FNCI Consultations

**30**  
Réunion AMAF à Monaco

**Décembre**

**11**  
Conseil d'administration

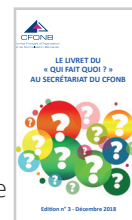
**11**  
Nomination de Narinda You (CA) à la Présidence du CFONB à compter du 01/02/2019 pour une durée de 3 ans en remplacement de Yannick Chagnon

**11**  
Nomination de Yves Le Querrec (LBP) à la Vice-présidence du CFONB à compter du 01/02/2019 pour une durée de 3 ans en remplacement de Narinda You

**11**  
Edition n° 3 du livret "Qui fait quoi" au CFONB

**11**  
Réunion CCSF

**31**  
Départ à la retraite de Delphine Lalanne (BDF), animatrice du groupe de travail "Filière fiduciaire"



# Nos missions

## ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

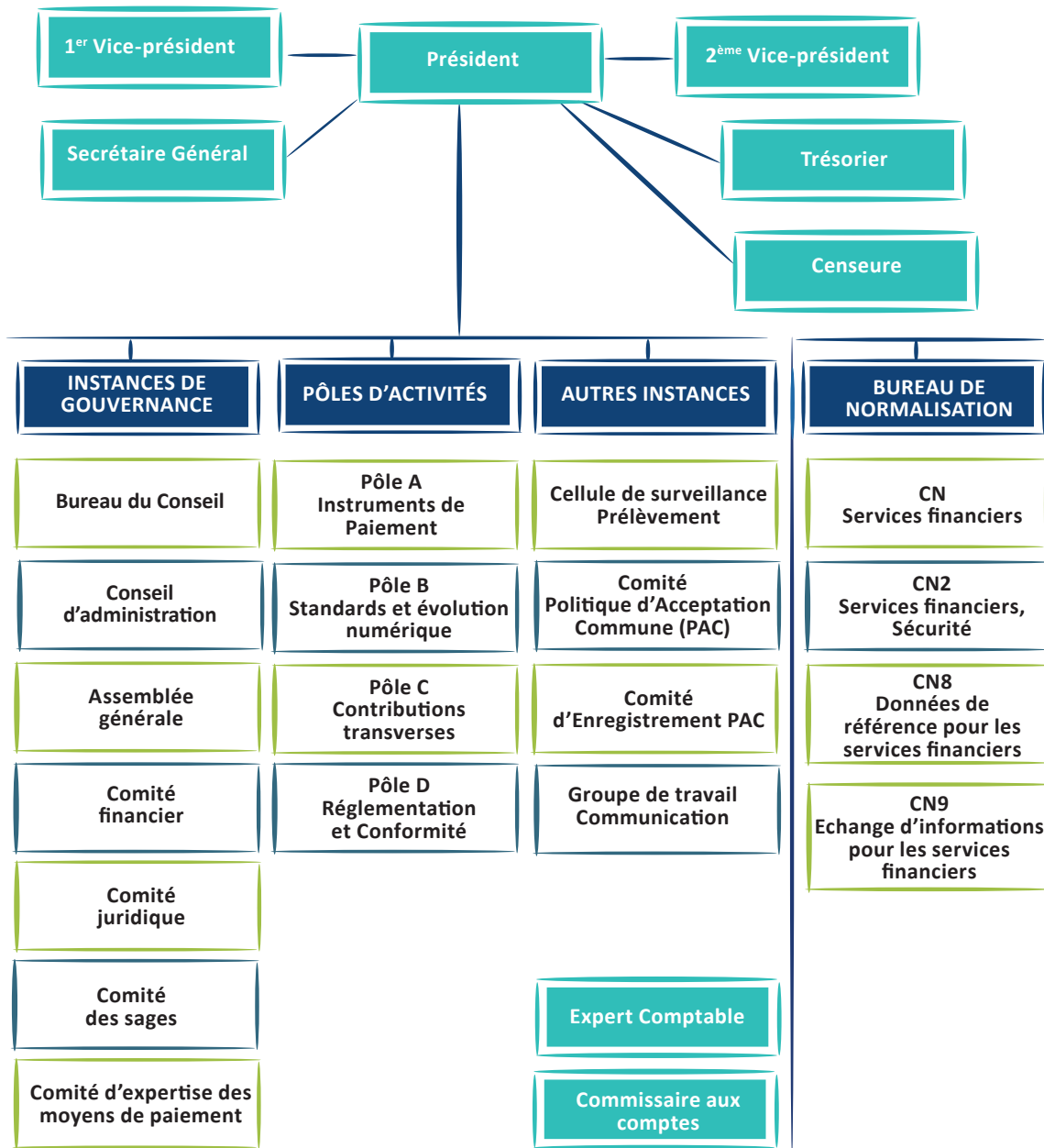
## NORMALISATION

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément est délivré pour une durée de trois (3) ans au vu d'une évaluation de son activité, et renouvelable au terme de cette période. L'activité du Bureau de Normalisation fait l'objet d'un rapport d'activité dédié.

# Notre organisation en 2018



# Nos adhérents dans

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Emmanuelle ASSOUAN**  
Vice-présidente du CFONB  
Banque de France



**Jérôme RAGUÉNÈS**  
Fédération Bancaire  
Française



**Chantal ROUX**  
BNP Paribas



**Yannick CHAGNON**  
Président du CFONB



**Céline RINGOT**  
Censeure  
La Banque Postale



**Eric VÉRONNEAU**  
Groupe BPCE



**Frantz TEISSEDE**  
Trésorier du CFONB  
Société Générale



**Thierry ROTTIER**  
Crédit Agricole



**Patrick LONGET**  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel



**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale



**Etienne FRANZI**  
AMAF



**Mareva GAVIETTO**  
OPT  
Polynésie Française



**José MORATA**  
Caisse des Dépôts  
et Consignations



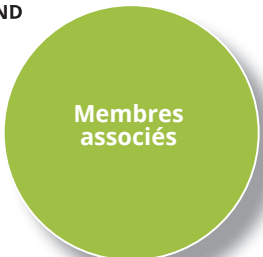
**Frédéric GERMAIN**  
Euroclear



**Philippe GERVOLINO**  
OPT  
Nouvelle Calédonie



**Yves-Marie LEGRAND**  
ASF



**Alain REY**  
Groupement des Cartes  
Bancaires "CB"

\*non éligibles au Conseil d'Administration



**Jean-Marie VALLÉE**  
STET



**Olivier DURAND**  
OCBF



**Arnaud GRASS**  
HSBC





# nos instances en 2018

## LE BUREAU DU CONSEIL

**Frantz TEISSEDRÉ**  
Trésorier du CFONB  
Société Générale

**Emmanuelle ASSOUAN**  
Vice-présidente du CFONB  
Banque de France

**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale

**Narinda YOU**  
Vice-présidente du CFONB  
Crédit Agricole

**Yannick CHAGNON**  
Président du CFONB

**Chantal ROUX**  
BNP Paribas

**Jérôme RAGUÉNÈS**  
Fédération Bancaire  
Française

**Marc RAINTEAU**  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel

**Eric VÉRONNEAU**  
Groupe BPCE

Membres fondateurs et de droit

## LES ANIMATEURS DE PÔLE

**Laurent LAFEUILLADE**  
Société Générale

**Pôle A**  
Instruments  
de paiement

**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale

**Pôle B**  
Standards et  
évolution  
numérique

**Ivan HUANT**  
BPCE

**Pôle C**  
Contributions  
transverses

**Alexandre STERVINO**  
Banque de France

**Pôle D**  
Réglementation  
et conformité

# Évolution du CFONB en 2018

## ÉVOLUTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les groupes de travail du CFONB sont répartis autour de 4 Comités de Pôles dans lesquels s'articulent les différents travaux. Cette organisation permet d'adapter les travaux d'un environnement en constante évolution.

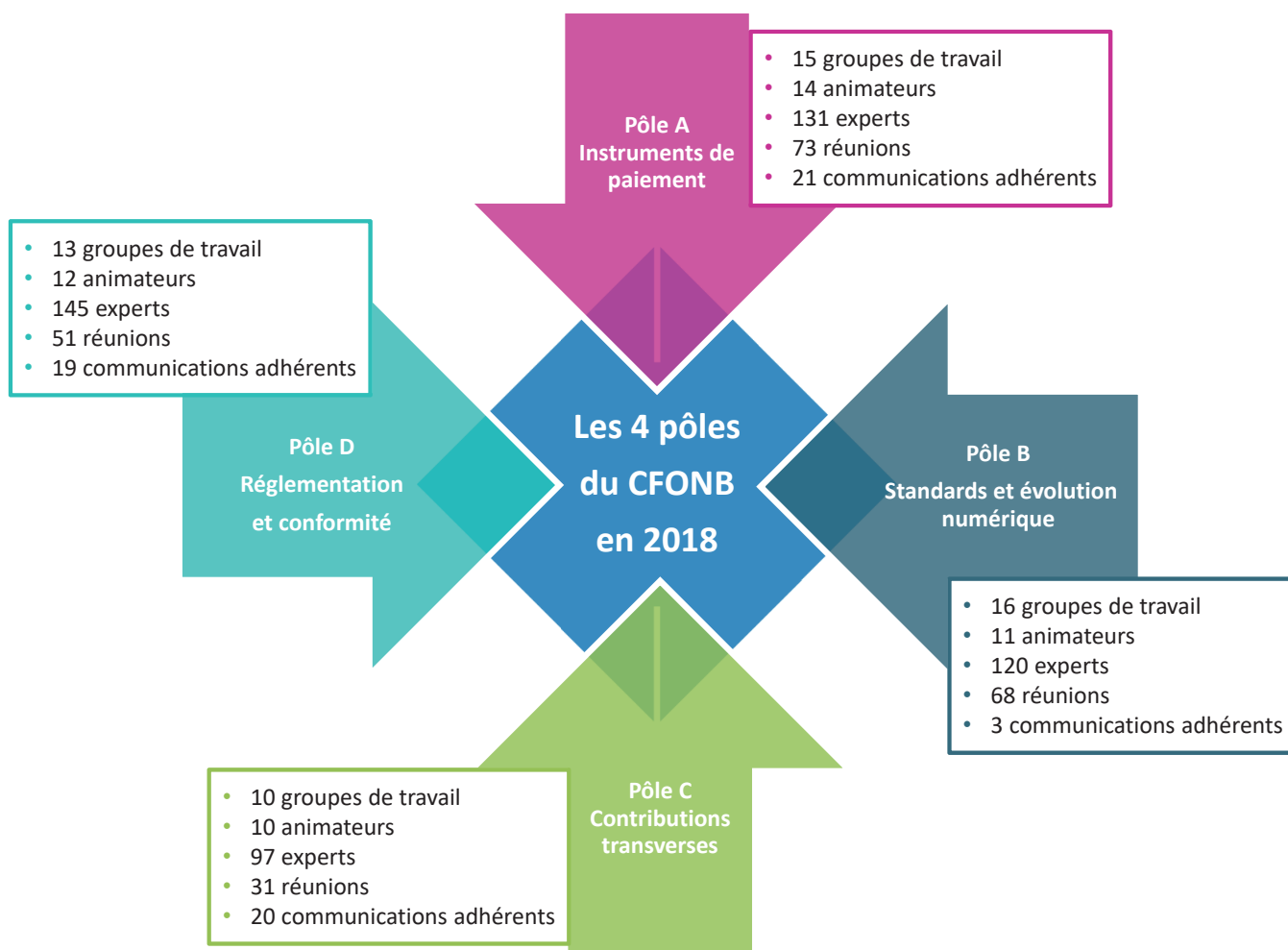
L'activité du CFONB pour l'année 2018 représente :

- 47 animateurs
- 493 experts
- 223 réunions
- 54 groupes de travail
- 63 communications adhérents



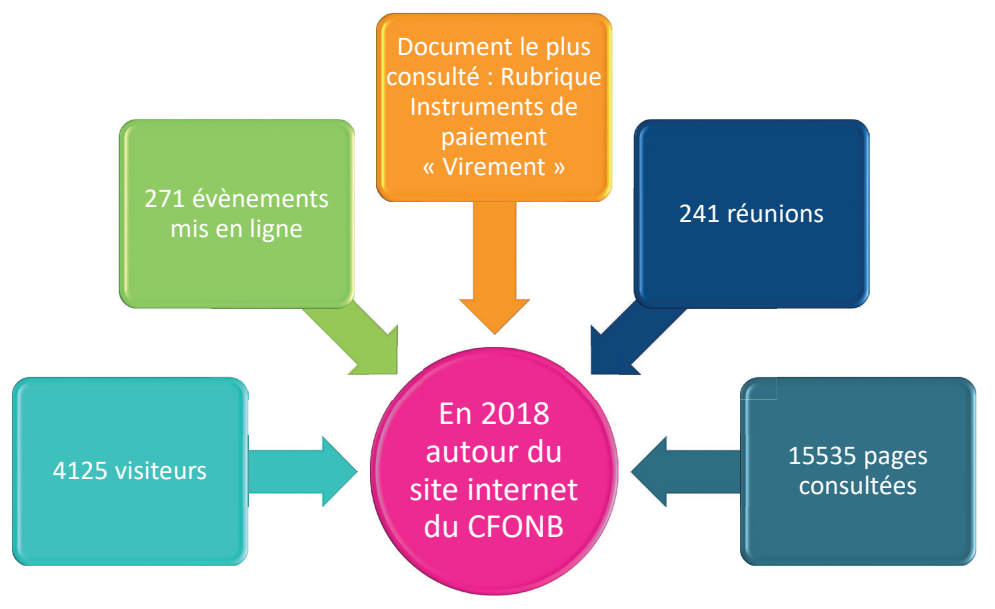
Retrouvez l'activité des 4 Pôles en 2018 en pages 12 à 35

L'organigramme ci-dessous précise la répartition de l'activité des 4 pôles.



# Focus sur notre site internet

Créé en octobre 2013, le site internet du CFONB n'a cessé d'évoluer. En novembre 2018, Le CFONB s'est doté d'une prestation permettant d'analyser les statistiques, en voici un extrait. Elles seront plus détaillées pour l'année 2019.



The screenshot shows the CFONB website with a navigation menu, a search bar, and a main content area. The main content area features a banner for a thematic workshop and a list of news items under the 'ACTUALITÉS' section.

g/Default.aspx?lid=1

Rechercher

Mme AURE Sylvie  
Mon accueil | Mon profil | Déconnexion

Qui sommes-nous ? Espace documentaire Normalisation Communications CFONB Rencontres / Ateliers

Atelier thématique du CFONB, le 6 février 2019

L'atelier thématique du CFONB du 6 février 2019 sera consacré à la "Signification électronique de l'acte d'instruier de Justice". Veuillez trouver ci-joint le programme détaillé en cliquant sur...

Lire la suite

**ACTUALITÉS**

- mar. 26 févr. 2019  
Narinda YOU, nouvelle présidente du CFONB  
Lire la suite
- lun. 18 févr. 2019  
Stratégie Nationale des moyens de paiements scripturaux  
Lire la suite
- lun. 07 janv. 2019  
Atelier thématique du CFONB, le 6 février 2019  
Lire la suite
- mar. 18 déc. 2018  
Atelier thématique du CFONB, le 15 janvier 2019  
Lire la suite
- mer. 14 nov. 2018  
CNPS - Plénière du 12 novembre 2018  
Lire la suite
- mar. 21 août 2018  
Rencontres du CFONB du 5 octobre 2018  
Lire la suite
- jeu. 17 mai 2018  
Rapport Annuel 2017

Chers visiteurs,

Bienvenue sur le site du Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires. Vous y trouverez une présentation générale du CFONB : son rôle, sa structure et la liste de ses membres.

Ce site a également pour vocation de vous apporter toute l'information nécessaire sur les résultats des travaux du CFONB et les grands sujets en cours d'étude, qu'il s'agisse des moyens de paiement, des systèmes d'échanges ou des instruments financiers, dans les cadres domestique, européen ou international.

La rubrique "Nous contacter", enfin, vous permettra :  
- d'obtenir sur tous ces grands sujets de plus amples informations, si nécessaire,  
- de formuler vos remarques et suggestions sur notre site.

Nous espérons que ce site répondra à vos attentes.

Narinda YOU  
Présidente

**À LA UNE**

- [Le SED](#)
- [Virement](#)  
Tout sur le virement
- [Le Prélèvement](#)  
Tout sur le prélèvement

AOS - SCTR  
(Additional Optional Service)

SITES UTILES

# Autour des Pôles - Les organes

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

## Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

## Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur,
- D'un suppléant,
- D'un secrétaire,
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil,
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle,
- D'un représentant du secrétariat général.

## Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

## Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission,
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil,
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil,
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales,
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

**La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.**

**Nous remercions tous les contributeurs chaleureusement.**

# de fonctionnement

## Les 4 Pôles du CFONB au 1<sup>er</sup> janvier 2018



Animateur  
**Laurent LAFEUILLADE**  
Société Générale

### PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement SEPA -  
Impacts et contraintes réglementaires  
afférentes au virement et au  
prélèvement, Chèques, Effets  
de commerce, Espèces, Cartes,  
Moyens de paiement non  
exclusivement bancaires



Animateur  
**Ivan HUANT**  
BPCE

### PÔLE B Standards et évolution numérique

Echanges Banque/Client,  
Incidents liés aux échanges,  
Normalisation systèmes d'échange,  
Normalisation internationale, Signature  
électronique, Gestion des certificats,  
Sécurité, Identité Numérique, Nouvelles  
technologies relatives aux  
paiements, Authentification  
et archivage,  
Politique  
d'Acceptation  
Commune



Animateur  
**Yves LE QUERREC**  
La Banque Postale

### PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Questions relatives  
aux établissements de paiement et  
de monnaie électronique, à l'Institut  
d'Emission d'Outre Mer, à  
l'Association Monégasque des  
Activités Financières,  
Instruments financiers

### PÔLE D Réglementation et Conformité

Référentiels de sécurité Banque  
de France, Fichiers, Surveillance  
fraude, Cartographie des moyens  
de paiement, Concertation sur les  
échanges informatisés Banque de  
France/banques,  
Balance des paiements,  
Terminologie



Animateur  
**Alexandre STERVINO**  
Banque de France

## Le secrétariat du CFONB au 1<sup>er</sup> janvier 2018



Secrétaire Général  
**Xavier MENDIBOURE**



Chargée de mission  
**Maria DE SOUSA**



Chargé de mission  
**Pierre ÉPAILLARD**



Chargée d'activité  
**Sylvie AURÉ**



Instruments  
de paiement

# Périmètre, missions et organisation du Pôle



## Animateur

Laurent LAFEUILLADE  
Groupe Société Générale



## Suppléant

Jeremy Neil ALLAM  
Confédération Nationale  
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) est globalement issu de la fusion, fin 2017, des deux anciens Comités de Pôle "Paielements" (CP1 et CP2) du CFONB.

Vous trouverez donc ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de Travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement" et "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi les GT "Chèques" et "Filière Fiduciaire". A noter en fin d'année, la création du GT "Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022" qui vise principalement à mettre à jour les brochures CFONB relatives à l'ISO 20022 (pour les paiements) et d'assurer la relation du CFONB avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 20022" du National Member Group "Payment & Cash Reporting" du Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF).

Il est à noter que les GT du CPA ont été à l'origine de 21 communications émises durant l'année 2018 et qu'ils regroupent 131 experts représentant les grands établissements de la Place.

## Activité de l'exercice écoulé



### CFONB/GUF AMLT

Animateur : Laurent LAFEUILLADE -  
Groupe Société Générale

Les travaux sur le règlement 2015/847 relatif aux informations devant accompagner les transferts de fonds, initiés dès 2015 avec l'ACPR, et sur les "Guidelines" publiées par l'Autorité Bancaire Européenne en septembre 2017, ont continué, principalement sur le premier semestre de l'année, en coopération – encore plus étroite – avec le groupe de travail "Anti-blanchiment" de la FBF. Une dernière réunion avec notre Régulateur en mai 2018 a permis de clarifier définitivement un grand nombre de points.

Par ailleurs, les positions des acteurs européens (Euro Banking Association, European Payment Committee, ...) sur le traitement des "hits" de conformité dans le cadre des Paiements Instantanés ont été soigneusement étudiées pour s'assurer de la cohérence d'ensemble.



### Chèques

Animatrice : Chantal ROUX -  
BNP Paribas

Les travaux concernant l'état des lieux de l'archivage des chèques non circulants ont conduit au lancement de deux sous-groupes de travail dont les propositions devraient être formulées courant 2019.

Le groupe a également :

- Apporté des précisions afin d'améliorer la prise en compte des évolutions liées à des fusions-absorptions ou dans le contexte des échanges de copies ou les échanges bilatéraux hors CSM,
- Poursuivi son activité de veille sur le moyen de paiement, notamment la procédure de référencement sur le site du CFONB des prestataires ayant fourni l'attestation de conformité à la norme NF K 11-112,
- Répondu à différentes questions relatives au traitement du chèque.

L'année 2018 voit la fin effective du Titre de Travail Simplifié aux Entreprises (dispositif qui s'adressait aux entreprises d'au plus 11 salariés situés dans les départements d'Outre-Mer). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le TTS E est remplacé soit par le TESE (Titre Emploi Service Entreprise) soit par le CEA (Chèque Emploi Associatif). Il est également possible pour l'employeur d'adhérer au régime général de la Sécurité sociale. Ces dispositifs de substitution sont totalement dématérialisés et ne proposent pas de carnets (mixtes ou de volets sociaux).

D'une façon générale, il est rappelé que les titres sociaux ne sont pas des chèques. Ainsi, les conditions d'encaissements n'en sont pas les mêmes : à titre d'exemple, un "chèque-énergie" ne peut pas être remis auprès d'un établissement bancaire.

## Activité de l'exercice écoulé



### Effets de commerce

Animateur : Jeremy Neil ALLAM -  
Confédération Nationale du Crédit  
Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il répond et il est saisi dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose si besoin de façon périodique des rappels/précisions concernant l'application des textes interbancaires. Le GT échange par mail pour fournir une réponse commune aux demandes spécifiques.

Un membre du groupe de travail a été sollicité pour présenter la normalisation et le cadre réglementaire des effets de commerce à une délégation de la BCEAO le 20 février 2018 (voir page 44).



### Filière fiduciaire

Animateur et  
Animatrice :



Delphine LALANNE  
Banque de France  
jusqu'en 12/2018

André WALRAEVENS  
Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail "Filière Fiduciaire" s'est réuni à 5 reprises pour évoquer, sous l'angle Métier, les projets en cours sur le Fiduciaire tant sur le plan national qu'euro-péen. Une révision complète des procédures de traitement des billets et pièces dits atypiques s'est traduite par la publication d'une communication CFONB, des demandes d'évolution sur le logiciel INTEROP et une prise de contacts avec la Monnaie de Paris.

Une étude a été menée pour dématérialiser les échanges de documents (rapport d'audit et pièces complémentaires) entre les banques et la Banque de France lorsque cette dernière mène une mission d'inspection sur le recyclage. La solution Sharebox a été retenue.

Compte tenu du développement du recyclage par des prestataires et du bilan partagé de la nécessité de maîtriser cette évolution rapide, un sous-groupe de travail a démarré en octobre 2018 pour revoir les procédures de surveillance par les banques du recyclage effectué par des acteurs externes (commerce et transporteurs de fonds).



### Filière fiduciaire - Sous-groupe de travail - Contrôle du recyclage externe par les banques

François HANSE  
Banque de France



Animateurs : André WALRAEVENS  
Groupe Crédit Agricole

Compte tenu du développement du recyclage par des prestataires et du bilan partagé de la nécessité de maîtriser cette évolution rapide, un sous-groupe de travail a démarré en octobre pour revoir les procédures de surveillance par les banques du recyclage effectué par des acteurs externes (commerces et transporteurs de fonds). L'objectif de ces travaux est d'harmoniser les contrôles auprès de ces acteurs, dans le cadre du recyclage des billets et des pièces.



### Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 2022

Animateur : Frédéric LALLEMAND -  
Groupe Crédit Agricole

Le groupe "Guides CFONB" revoit périodiquement les brochures CFONB au regard des évolutions de la réglementation ou plus généralement du marché. Au besoin, il les met à jour ou les fait évoluer.

Le groupe "Guides CFONB" dialogue également avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 2022" du Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France, aux fins de la publication des Guides d'utilisation du standard ISO 2022.

En 2018, le groupe a intégré le nouveau moyen de paiement "Virement SEPA instantané" dans la brochure "Codes opérations interbancaires pour les restitutions clientèles".

Il a entrepris l'étude de l'opportunité d'une évolution du standard CFONB-320 pour véhiculer du client vers la banque les informations requises par certains pays tiers pour le suivi de la balance des paiements.



## Activité de l'exercice écoulé



### Miroir Cards WG (EPC et ECSG)

Animateurs :

Cédric SARAZIN  
Groupement des Cartes  
Bancaires "CB"

La principale activité en 2018 a été la maintenance et le suivi de l'implémentation du SEPA Cards Standardisation Volume de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group), en particulier la finalisation de sa nouvelle version qui fera l'objet d'une consultation publique de trois mois début 2019 et l'élaboration d'un document sur la tokenisation (remplacement du numéro de carte) qui sera également soumis à consultation.

Le groupe a également contribué aux autres travaux de standardisation dans le domaine de la carte, notamment :

- ISO pour les messages carte dans la norme ISO 20022, avec la finalisation des messages ISO 20022 ATICA (messages et protocoles de communication ISO 20022 entre les acquéreurs et les émetteurs) en vue de leur publication en 2019,
- EMV pour les standards fonctionnels mondiaux de la carte,
- PCI pour les standards sécuritaires mondiaux des paiements par cartes.



### Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)

Animateur : Philippe EVENOT -  
La Banque Postale

Ce groupe de travail est chargé du suivi des travaux de l'EPC dans le domaine de la maintenance et de l'évolution des "schemes" SEPA.

En 2018, l'action du groupe miroir a porté principalement sur l'examen des "change requests" déposés dans le cadre du cycle de changements des RuleBooks (pour mise en œuvre au 17 novembre 2019). Pour chacune des évolutions proposées une position de Place a ainsi été définie. Celle-ci a été reprise et défendue par les représentants français à l'EPC ("Scheme Management Board") dans le cadre de la procédure de vote prévue à cet effet.

Le groupe a été également force de proposition concernant les différentes publications de l'EPC ("clarification papers" notamment) afin d'en améliorer la sécurité et la cohérence.

Il a également été contributeur sur les problématiques de sécurité des "Schemes" en proposant à l'EPC, d'une part, une note d'information sur la gestion partagée des ICS telle qu'elle est envisagée dans le projet Madré, et, d'autre part, en instruisant la réponse à un questionnaire EPC se rapportant à la prévention et à la lutte contre la fraude concernant les transactions SEPA.



Patrice HERTZOG  
Crédit Mutuel



### Normalisation MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ -  
Groupe Crédit Agricole

Le groupe "Normalisation MINOS" était en veille en 2018.

La liste des correspondants a été actualisée en décembre 2018 en vue des travaux à mener en 2019.



### Virement / Prélèvement

Animateur : Denys MATTOUT -  
BNP Paribas

Le groupe "Virement / Prélèvement (GTVP)" a veillé à la qualité des opérations grâce à un suivi "volume" régulier des flux échangés et à l'analyse des opérations connexes de rejets, retours et demandes de remboursement. Des améliorations ont été observées.

Le GTVP, avec le concours du sous-groupe de travail "Révision des brochures", a procédé aux mises à jour de ses brochures relatives aux virements SEPA classiques et instantanés, ainsi qu'à celles des prélèvements SEPA (Core et interentreprises). De nouvelles brochures pour la profession bancaire et les clients ont été publiées pour tenir compte des évolutions des nouvelles codifications des rejets d'opérations.

Enfin avec la Banque de France, le GTVP a contribué à la mise en place d'une nouvelle procédure visant à obtenir un Identifiant Créancier SEPA (ICS) en quasi temps réel. Ce nouveau dispositif qui sera déployé progressivement sur la Place repose sur la technologie de la Blockchain.

### Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP)

Une Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) a été mise en place par le CFONB en 2011, dans le cadre des prélèvements SEPA (Core et Interentreprises).

En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA, par un créancier client d'une banque, la CSP peut être saisie pour résoudre avec la banque concernée la difficulté résultant de l'utilisation anormale de cet instrument et/ou proposer des mesures visant à rétablir le fonctionnement normal du moyen de paiement utilisé, en France métropolitaine ainsi que dans ses départements et Collectivités d'outre-mer, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Au plan opérationnel, la CSP peut être saisie lorsqu'un manquement au bon fonctionnement du service de prélèvement est relevé. C'est le cas notamment lors de tentative de fraude où la CSP peut être consultée par la banque du créancier ou les banques des débiteurs dans la perspective de prévenir les comportements de créanciers indécents.

En 2018, la CSP est beaucoup moins intervenue que dans les années précédentes, néanmoins elle a soutenu les établissements qui ont demandé la radiation des ICS de quatre créanciers dont les agissements présentaient des craintes pour la sécurité du prélèvement.

## Activité de l'exercice écoulé



### **Virement / Prélèvement - Sous-groupe Révision des brochures**

Animateur : Thierry CAILLETET -  
Groupe BPCE

Après avoir refondu les documentations relatives aux virements ordinaires et virements instantanés, la mise à jour des brochures prélèvements (Core et B2B) a été réalisée. Les guides liés aux rejets des moyens de paiement ont été actualisés et publiés en tenant compte des nouvelles opérations connexes définies par l'EPC.

## Chantiers et perspectives 2019

### **CFONB/GUF AMLT**

Ce groupe de travail se réunit sur sollicitation et continuera de suivre :

- Les évolutions réglementaires en matière d'AML-T, notamment concernant le règlement 2015/847 sur les transferts de fonds, en coopération avec le groupe de travail "Anti-blanchiment" de la FBF,
- Les différentes thématiques abordées au Financial Crime Compliance Advisory Group de SWIFT (KYC, Sanctions, AML, ...) en lien avec le Correspondent Banking.

### **Chèques**

Pour 2019, le plan de travail du groupe de travail "Chèques" s'inscrit dans la continuité de celui de 2018 notamment la réflexion sur l'archivage avec en parallèle l'obsolescence des fax. Parmi les travaux permanents, il se chargera de répondre aux questions spécifiques au chèque, proposera si besoin de façon périodique des rappels ou des précisions concernant l'application des textes interbancaires et il contribuera sur sollicitations aux travaux du Comité National des Paiements Scripturaux.

### **Effets de commerce**

Le groupe de travail restera à l'écoute de toutes les demandes des établissements de la Place sur les effets de commerce. Le GT se réunira en fonction de l'actualité.

### **Filière fiduciaire**

Le GT Filière effectue de façon permanente une analyse des évolutions réglementaires européennes et nationales en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité, etc... Il apporte également son expertise métier aux réflexions menées au sein du Cash Efficiency Working Group de l'EPC.

Le GT Filière participera au cours de l'année 2019 aux travaux de mise en œuvre du nouveau dispositif conventionnel sur le recyclage des pièces et des billets de la Banque de France (CP2F).

### **Filière fiduciaire - Sous-groupe de travail Contrôle du recyclage externe par les banques**

Les travaux engagés fin 2018 se poursuivront en 2019. Après avoir identifié les niveaux de risques à chaque étape du processus de recyclage, une charte de surveillance incluant une grille de contrôle sera rédigée d'ici septembre 2019.

### **Guides CFONB et relais du GUF pour les guides ISO 20022**

En 2019, le groupe "Guides CFONB" finalisera les travaux sur l'évolution du format CFONB-320 en lien avec les déclarations à la balance des paiements des pays tiers.

En collaboration avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 20022", il intégrera les restitutions GPI (Global Payment Innovation) dans les PSR (Payment Status Report) et publiera la table des mandats eBAM (electronic Bank Account Management).

Il poursuivra également sa mission de revue périodique des brochures.

# Chantiers et perspectives 2019

## Miroir Cards WG (EPC et ECSG)

L'activité principale du groupe en 2019 restera la maintenance et le suivi de l'implémentation du SEPA Cards Standardisation "Volume" de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group).

Le groupe assurera le suivi et la contribution aux travaux sur la carte des groupes de standardisation EMV, PCI et ISO. De nouvelles spécifications EMV concernant la carte à puce ainsi que les transactions à distance vont être finalisées en 2019. Pour l'ISO, un des points clés de l'année 2019 sera la publication de la 2<sup>ème</sup> version des messages ISO 20022 ATICA (messages et protocoles de communication ISO 20022 entre les acquéreurs et les émetteurs pour l'autorisation et la compensation).

## Miroir SEPA Evolution and Maintenance WG (EPC)

Le groupe de travail poursuivra le suivi et l'analyse des travaux du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group) et du SMB (Scheme Management Board). D'autre part, il préparera les positions françaises à soutenir à l'EPC concernant :

- Les clarifications/modifications à apporter aux documents régissant les "Schemes" (notamment dans le cadre des nouveaux messages RFRO et inquiries),
- Les sujets discutés dans le cadre de ces instances et en particulier ceux inscrits au plan de travail 2019 de l'EPC dont notamment les actions suivantes :
  - Amélioration de la qualité et de la sécurité des "Schemes",
  - Etude d'impact sur la mise en œuvre d'un dispositif "one-leg out" concernant l'initiation de SCT,
  - Lancement d'une étude se rapportant à la détection et à la prévention de la fraude SEPA "cross-border",
  - Suivi du déploiement du SCT Inst, opportunité de rehausser le montant maximum par transaction, évolutions susceptibles d'intervenir sur les remises en nombre.

## Normalisation MINOS

Deux sujets monétiques initiés par le Groupement des Cartes Bancaires "CB" requièrent une étude début 2019 :

- D'une part, de nouvelles offres de services de paiement (transferts de fonds et commerce électronique) nécessitent l'augmentation, voire le doublement, de la taille des formats CB2C,
- D'autre part, les ICS ont diffusé leur calendrier de passage des BIN6 aux BIN8 (date butoir avril 2022), ce qui conduit l'écosystème CB et MINOS à évoluer. La synchronisation des deux évolutions économiserait l'effort d'une double recette.

Cette étude donnera lieu à la rédaction d'une nouvelle version du MINOS (5.4) et d'une mise à jour de la circulaire MINOS active n° 29 des opérations CB, qui pourraient être publiées fin du premier semestre 2019.

## Virement / Prélèvement

En 2019, l'activité du GTVP s'inscrit dans la continuité en veillant à la qualité et à la sécurité des services de paiement de son ressort. Il veillera à revoir ses documentations à la lumière de la DSP2 et du RGPD.

Il assurera également, en coordination avec la DGFIP et la FBF le passage au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, suivra son déploiement et son bon déroulement.

Enfin, le GTVP en étroite collaboration avec le CCSF, devrait assurer une nouvelle mission sur la représentation des impayés.

## Virement / Prélèvement - Sous-groupe Révision des brochures

Le groupe s'attachera à actualiser les publications de son ressort à la lumière des évolutions légales, réglementaires et interbancaires.

The image features a complex geometric design. On the left side, there is a vertical rectangular area with a dark blue background. This area contains a grid of light blue lines, a bar chart with several vertical bars of varying heights, and the binary code '010101010101' repeated in a staggered pattern. The rest of the page is white, with several large, overlapping geometric shapes in shades of blue and grey. These shapes are triangles and trapezoids that create a sense of depth and movement. The overall aesthetic is clean, modern, and tech-oriented.

Standards  
et évolution  
numérique

# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur**  
Yves LE QUERREC  
La Banque Postale



**Suppléant**  
Alain BENEDETTI  
BNP Paribas

Au centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR<sup>1</sup> et ISO<sup>2</sup> avec, notamment, le TC<sup>3</sup> 171 et le SC<sup>4</sup> 27 du JTC<sup>5</sup> de l'ISO, les groupes EBICS WG<sup>6</sup>, PSSG<sup>7</sup> et MPWG<sup>8</sup> de l'EPC<sup>9</sup>, le GT "eFinance" de la FnTC<sup>10</sup> ou avec l'AIGCEV<sup>11</sup>.

## Activité de l'exercice écoulé

En 2018, les missions du Pôle se sont encore majoritairement inscrites dans un cadre réglementaire et normatif français et international avec, d'un côté, les travaux sur la dématérialisation des échanges menés avec la DGFIP<sup>12</sup>, la CNHJ<sup>13</sup> ou les autorités judiciaires et, de l'autre côté, les travaux issus de la normalisation comme le CEV<sup>14</sup>, l'archivage, la facture électronique, l'entrée en vigueur des règlements/directives DSP2<sup>15</sup>, RGPD<sup>16</sup> et e-IDAS<sup>17</sup>.

Pour coordonner les travaux relatifs à e-IDAS, qui impactent plusieurs groupes de travail du Pôle et des instances externes comme la FnTC ou FranceConnect auxquelles le CFONB participe, il a été décidé au Bureau du Conseil du 10 avril 2018 de constituer le groupe temporaire de coordination ad hoc : "Règlement eIDAS et impacts sur les travaux de certification".

Ces différents travaux sont détaillés ci-après dans le rapport lié à l'activité de chacun des groupes de travail du Pôle.

<sup>1</sup> Association Française de NORmalisation

<sup>2</sup> International Organization for Standardization

<sup>3</sup> Technical Committee

<sup>4</sup> Sub Committee

<sup>5</sup> Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission)

<sup>6</sup> Electronic Banking Internet Communication Standard

<sup>7</sup> Support Group Payment Security

<sup>8</sup> Mobile Payment Working Group

<sup>9</sup> European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements

<sup>10</sup> Fédération des Tiers de Confiance du Numérique

<sup>11</sup> Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique

<sup>12</sup> Direction Générale des Finances Publiques

<sup>13</sup> Chambre Nationale des Huissiers de Justice

<sup>14</sup> Cachet Electronique Visible

<sup>15</sup> Directive des Services de Paiement version 2

<sup>16</sup> Règlement Générale sur le Protection des Données.

<sup>17</sup> Electronic IDentification Authentication and trust Services

## Activité de l'exercice écoulé

Animatrice, Animateurs :



Marie-Chantal DEBIZE  
BNP Paribas  
jusqu'en 09/2018



Thierry MARCHESSEAU  
BNP Paribas



Rocco ZIRPOLI  
Caisse des Dépôts et  
Consignations



Emmanuel DESCHAMPS  
La Banque Postale



### Comité Enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND -  
OCBF

2018 restera une année de transition pour le Comité d'Enregistrement PAC<sup>18</sup>.

En effet, les impacts du règlement européen e-IDAS sur les services de confiance et l'attente d'actualisation du RGS, "Référentiel Général de Sécurité" sur lequel est basée l'interopérabilité au niveau français figent temporairement les travaux sur l'évolution de la PAC et de son Comité d'Enregistrement. En ce qui concerne le référentiel d'enregistrement, le comité préconise de suivre le référentiel normalisé EN 411-319 issu des travaux de normalisation du mandat M-460 lié au règlement e-IDAS.

<sup>18</sup> Politique d'Acceptation Commune

### Archivage électronique

En 2018, le groupe au travers de sa participation à la CN 171 d'AFNOR, a travaillé sur la proposition de référentiel de certification de la norme NF Z42-026 : Définition et spécifications des prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier et contrôle de ces prestations.

Les travaux ont été validés au niveau d'AFNOR.

Le groupe a également participé, suite à la consultation interne, à la résolution des 700 commentaires reçus sur la partie 2 dite "service" de la norme NF 42-013 révisée. Le travail s'est achevé en 2018, mais le débat reste d'actualité pour lancer la consultation publique sans attendre la finalisation de la partie 1 dite "produit logiciel" dont les travaux viennent de commencer.

Enfin, des experts du groupe, en commun avec des experts du groupe de travail "Sécurisation des documents", ont participé à la consultation et au dépouillement de la norme XP Z 042-101, 102, 103 et 104 sur le Cachet Electronique Visible. Cette norme a été approuvée le 18 octobre 2018 après la résolution de plusieurs centaines de commentaires. La publication est prévue pour le premier trimestre 2019.



### Comité PAC

Animateur : Yves LE QUERREC -  
La Banque Postale

L'évolution et peut-être l'avenir de la PAC "Politique d'Acceptation Commune" de la profession bancaire sont liés au positionnement de l'interopérabilité des certificats dans le contexte de l'entrée en vigueur du règlement e-IDAS. La PAC a été construite, il y a maintenant 10 ans, autour des référentiels d'interopérabilité nationaux PRIS<sup>19</sup> puis RGS<sup>20</sup> et l'utilisation de certificats électroniques dédiés à l'identification/authentification et à la signature électronique. Dans le cadre de l'application obligatoire du nouveau règlement e-IDAS, si l'évolution des certificats de signature sur supports physiques dédiés est facile, il n'en est pas de même sur l'utilisation de certificats à distance<sup>21</sup> ni de l'utilisation d'identités Numériques "professionnelles" en plus des certificats d'identification/authentification. C'est pourquoi il a été décidé de mener ces travaux en collaboration avec les Autorités de Certification, les éditeurs de logiciels, les communautés d'utilisateurs et les opérateurs dans le cadre du GT "eFinance" de la FnTC. Un groupe dédié de restitution a été créé en 2018.



### Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution

Animateur : Yves LE QUERREC -  
La Banque Postale

L'année 2018 a été l'occasion de la préparation d'une montée en charge significative de la généralisation des opérations de dématérialisation. D'une part, avec la loi de finance rectificative de décembre 2017 qui rend obligatoire la dématérialisation des saisies administratives avec, selon le chiffre d'affaire de l'établissement, une période de mise en œuvre allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> janvier 2021, et d'autre part avec la finalisation des opérations de saisies avec les huissiers de justice dont l'agenda de déploiement sera annoncé début 2019 dans la loi de réforme de la justice. L'année 2018 a également vu, avec la police, la gendarmerie et les douanes judiciaires, la préparation d'un pilote pour la dématérialisation des réquisitions judiciaires.



### Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

Animateur : Séraphin TSETE -  
La Banque Postale

En ce qui concerne les travaux programmés pour 2018 avec l'Administration et plus particulièrement avec la DGFiP, la mise à jour des documents et spécifications techniques intégrant la nouvelle saisie unifiée SATD<sup>22</sup>, y compris le modèle de convention associé, se sont achevés en septembre 2018. Une présentation

<sup>19</sup> Politique de Référencement Intersectorielle de sécurité

<sup>20</sup> Règlement Général de Sécurité

<sup>21</sup> Server Signing norme EN 419-241

<sup>22</sup> Saisie Administrative à Tiers Détenteur

## Activité de l'exercice écoulé

a été effectuée lors des rencontres du CFONB du 5 octobre 2018 et la communication aux adhérents reprenant l'ensemble des conditions de recette a été diffusée le 27 novembre 2018.

En parallèle, les travaux concernant l'introduction d'un seuil de cantonnement pour cette nouvelle saisie unifiée ont été menés conjointement avec la FBF et la DGFIP. Ces travaux ont été clôturés avec un amendement dans la loi de finances 2018-1317 du 28 décembre 2018 accompagnée du décret d'application 2018-1353 du 28 décembre 2018, qui fixent les nouveaux seuils minimum, maximum et en vigueur pour le cantonnement respectivement aux montants de 500, 2 500 et 2 000 euros.

En ce qui concerne les projets avec la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, les travaux techniques et le modèle de convention se sont terminés début décembre 2018. En parallèle, l'obligation de dématérialisation pour les huissiers et les banques a été inscrite dans la loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice qui sera finalisée en mars 2019. L'obligation et sa date de mise en œuvre seront précisées dans le texte de loi définitif.



### Dématérialisation - Sous-groupe Dématérialisation des réquisitions judiciaires

Animateur : André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole

Les travaux sur le cahier des charges en vue de l'expérimentation de Place se sont achevés en 2018. La solution retenue pour la sécurisation des échanges est Open PGP.

Deux banques participeront à l'expérimentation de Place dès 2019 et deux autres banques les rejoindront dans une seconde phase.



### EBICS

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - CFONB

Le guide d'aide au déploiement de la version 3.0 du protocole EBICS destiné aux banques françaises a été mis à jour en juin 2018 pour prendre en compte de nouveaux éléments dans la table de correspondance ("file format" actuels versus "BTF - Business Transaction Format" cibles). L'implémentation de la version 3.0 du protocole EBICS sur les serveurs bancaires a été initiée par les banques françaises dès novembre 2018 et devrait s'achever pour une grosse majorité d'entre elles, en 2019.

L'argumentaire permettant à l'ACPR de confirmer que le protocole EBICS est inclus dans les exemptions prévues par les RTS (DSP2) a été complété en Juillet 2018. La réponse, qui semble positive, sera formalisée par le régulateur national dans le premier trimestre 2019.

D'autres utilisations d'EBICS, notamment dans le cadre d'échanges CSM/Banques, sont en cours d'étude.

Un POC ("Proof of Concept") mené en collaboration avec le GT "eFinance" de la FnTC concernant la "remote" signature a été initié en 2018 avec les différents acteurs (éditeurs, autorités de certification). Les résultats sont attendus au 1<sup>er</sup> semestre 2019.



### Facture dématérialisée

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - CFONB

La norme NF EN 16931 "Facturation électronique" publiée en 2017 spécifie, d'une part, un modèle sémantique de données des éléments essentiels d'une facture électronique et, d'autre part, le mapping entre cette norme et les trois syntaxes retenues (UBL, CII et EDIFACT). Un accord entre l'AFNOR et le CEN a permis en 2018 que les deux documents EN16931-1 et la liste des syntaxes EN16931-2 soient diffusables gratuitement pendant 5 ans.

Dans le cadre des travaux de prise en compte du "request to pay" dans les messages de paiement ISO 20022, deux "change requests" sur les messages d'initiation de paiement (pain 13 et pain 14) ont été présentés en 2018 par l'ERP/B et validés à l'ISO courant septembre 2018.

Ils feront partie de la prochaine version ISO 20022 qui sera publiée en avril 2019.



### Identités et services de confiance numériques

Animateur : Séraphin TSETE - La Banque Postale

Les travaux ont été mutualisés avec le nouveau groupe ad'hoc "e-IDAS et impacts sur les travaux de certification".



### Miroir Mobile payments WG (EPC)

Animateurs :



Patrick HERTZOG  
Crédit Mutuel

Yves LE QUERREC  
La Banque Postale

2018 a vu la publication pour consultation du White Paper sur les paiements carte mobile de proximité non NFC (QR code, BLE) et l'avancement des travaux sur les paiements SCT (Inst) mobile.

Au niveau du miroir EPC, les représentants français ont présenté les solutions de paiement mobile Paylib et Lyf Pay.



### Politique de Validation Commune

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce groupe a été mis en veille en 2017 en attente de la mise en conformité de la PAC au regard du règlement e-IDAS.

## Activité de l'exercice écoulé



### Règlement e-IDAS et impacts sur les travaux de certification

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce nouveau groupe de travail a été créé, en 2018, pour synthétiser les travaux autour du déploiement du règlement e-IDAS qui se déroulent dans plusieurs instances interbancaires et intersectorielles. Le CFONB intervient au groupe de travail "eFinance" de la FnTC et dans les ateliers de travail "FranceConnect Entreprise". Il prend en compte les besoins d'évolution en matière de signature électronique exprimés par le groupe EBICS.

En 2018, ces travaux se sont orientés vers l'élaboration d'un PoC signature serveur pour une application sur les protocoles et services d'échanges "banque-client" professionnels.

La rédaction d'un document pédagogique pour les banques et les entreprises sur l'impact du règlement e-IDAS et des identités numériques professionnelles sur les services de confiance pour les entreprises a également débuté en 2018.

Le groupe travaille aussi sur les impacts PAC et enregistrement PAC.



### Sécurisation des documents

Animateurs :



Séraphin TSETE  
La Banque Postale

Rocco ZIRPOLI  
Caisse des Dépôts  
et Consignations

Les travaux de normalisation AFNOR CEV se sont achevés en octobre 2018. La publication de la norme va permettre au groupe de reprendre les applications par cas d'usage et la rédaction d'une information aux adhérents sur l'utilisation du CEV dans les process bancaires.



### Sécurité

Animateur : Johan NOLEAU - BNP Paribas

En liaison avec le CRMS (Comité Risques Majeurs Sécurité) de la FBF, le groupe a analysé les actions à développer avec les opérateurs de Telecom (FFT) et les FAI pour lutter contre les faux emails. Le groupe a également effectué des points d'étape sur la Directive NIS, le GT Cyber ciblé sur la lutte contre faux emails bancaires, les fraudes au président et aux faux IBAN.

Le groupe de travail est en attente des réponses de l'état pour mettre à disposition la base Docverif.fr pour lutter contre la falsification des CNI et passeports volés ou perdus.

Au niveau de Cyberact, le groupe a analysé les impacts des 3 niveaux de certification et suivi le travail sur les 252 amendements.



### Sécurité - Sous-groupe Miroir Payment Security Support Group (EPC)

Animateurs :



Alain BENEDETTI  
BNP Paribas

Johan NOLEAU  
BNP Paribas

En 2018, les travaux ont essentiellement porté sur :

- La Mise à jour des Risk management analysis des schémas SCT, SDD Core, SDD B2B et le SCT INST,
- La Mise à jour du Threats Report et du Crypto Report,
- Et la relation avec la BCE et l'ABE dans le cadre de la mise en œuvre de la DSP2.

## Chantiers et perspectives 2019

### Archivage électronique

Poursuite de la participation aux travaux AFNOR sur la révision de la norme NF Z 42-013 sur l'archivage électronique et révision de la brochure commune CFONB/ FBF sur les délais d'archivage des documents bancaires.

### Comité Enregistrement PAC

Démarrage de la procédure d'enregistrement selon les demandes des autorités de certification et la nouvelle politique d'enregistrement du CFONB.

### Comité PAC

Finalisation de la révision de la PAC (Politique d'Acceptation Commune) intégrant les évolutions e-IDAS, évolutions du RGS ANSSI (Référentiel Général de Sécurité) et retour des travaux du groupe de travail "eFinance" commun avec la FnTC regroupant autorités de certification, éditeurs intégrateurs, utilisateurs et banques.

### Dématérialisation des réquisitions et procédures civiles d'exécution

Sphère sociale :

- Démarrage des travaux de dématérialisation avec la sphère exerçant le "Droit de Communication",
- Lancement des travaux avec la sphère sociale (OTD non DGFIP).

Dématérialisation DGFIP (SATD) :

Prise en compte des mesures de cantonnement pour les SATD.

Huissiers de justice (SecurAct) :

Suivi des amendements pour la loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice dans l'obligation de dématérialisation avec les huissiers de justice et la gestion des DOM/TOM.



# Chantiers et perspectives 2019

## Dématérialisation – Sous-groupe Dématérialisation des procédures civiles d'exécution

Saisies DGFIP (SATD) :

- Organisation d'ateliers de suivi avec DGFIP pour le traitement d'anomalies dues au non appariement de données,
- Travaux sur la solution "portail" pour une mise en service en fin 2019.

Saisies Actes d'huissiers (SECURACT) :

- Finalisation des travaux SECURACT et organisation d'un atelier CFONB programmé le 6 février 2019.

## Dématérialisation – Sous-groupe Dématérialisation des réquisitions judiciaires

2019 sera l'année du démarrage opérationnel du test de Place sur les réquisitions "vie du compte" entre l'Administration et les deux premiers réseaux bancaires (SG et LCL). Après les premiers retours, une présentation du projet est prévue au second semestre dans le cadre d'un Atelier CFONB. Cet atelier sera également la préparation de la poursuite de l'expérimentation avec deux autres établissements volontaires.

## EBICS

Suivi du POC en cours avec le GT "eFinance" de la FnTC concernant la "remote signature" avec un premier éditeur. Les résultats sont attendus au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Poursuite de la collaboration avec l'EBICS Working Group selon les axes suivants :

- Analyse des points de convergence : opportunité d'une harmonisation des modes de signature, certificats, etc...,
- Suivi de l'extension fonctionnelle et géographique du périmètre de l'utilisation d'EBICS,
- Evolution des BTF (Business Transaction Format).

## Facture dématérialisée

Veille réglementaire et normative au regard des prochaines échéances législatives favorisant la facture électronique dans le cadre des marchés publics et à son extension au secteur privé.

## Identités et services de confiance numériques

Contribution aux Comité PAC et au groupe ad'hoc e-IDAS.

Suivi des travaux intersectoriels sur la gestion du KYC bancaire professionnel sur blockchain.

## Miroir Mobile Payments WG (EPC)

En 2019, les travaux du "Mobile Payments Working Group" de l'EPC porteront sur :

- La publication du white paper sur les paiements carte par mobile utilisant d'autres technologies de proximité que NFC (QR code, Bluetooth Low Energy),
- La finalisation du guide d'implémentation pour les paiements SCT/SCTInst initiés par mobile et la mise à jour du rapport sur les paiements mobile.

Les trois livrables prévus au workplan 2019 de l'EPC sont :

- Interoperability Implementation Guidelines for mobile-initiated SCT and SCT Inst transactions,
- White paper on non-NFC based mobile card proximity payments,
- Update of report on latest trends in mobile payments.

## Politique de Validation Commune

En sommeil, mais réactivable en 2019 en fonction des adhérences avec les travaux des groupes de travail impactés par le règlement e-IDAS (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques).

## Règlement e-IDAS et impacts sur les travaux de certification

Contribution au Comité PAC et au groupe ad'hoc e-IDAS, notamment sur la signature remote serveur.

## Sécurisation des documents

- Coordination de Place confiée au CFONB pour le périmètre banque de l'AIGCEV,
- Suivi des travaux du portage de la normalisation du CEV à l'international,
- Organisation d'un atelier CFONB sur le sujet CEV programmé au 16 janvier 2019,
- Rédaction de la communication aux adhérents pour le RIB CEV.

## Sécurité et Sous-groupe Miroir Payment Security Support Groupe (EPC)

- Coordination et suivi des travaux du Mobile Payments working group de l'EPC,
- Finalisation du guide d'implémentation pour les paiements mobile SCT/SCTInst (groupe multi-stakeholder).

Suivi et contribution aux travaux :

- De la CN27 Sécurité des systèmes d'information d'AFNOR,
- De la CN2 Services financiers, sécurité du CFONB,
- Du CRMS (Comité des Risques Majeurs et Sécurité) de la FBF,
- Sur demande de tous groupes de travail et instances.



# Contributions transverses



# Périmètre, missions et organisation du Pôle



**Animateur**  
Ivan HUANT  
Groupe BPCE



**Suppléant**  
André WALRAEVENS  
Groupe Crédit Agricole

Dans le cadre de la réorganisation des Pôles du CFONB qui a été mise en place en 2018, le Pôle "Contributions transverses" est probablement le Pôle le plus hétéroclite. Il est composé à la fois de groupes de travail pérennes et historiques du CFONB (produits d'épargne, instruments financiers, pédagogie et communication), de groupes dédiés à l'information de certains adhérents (AMAF, EPEME, IEOM), mais aussi de groupes ad'hoc (mobilité bancaire, Eckert/Ciclade, actualisation du socle d'harmonisation des termes des opérations courantes) dont les travaux sont souvent menés en mode "task force" à la demande des instances de Place.

Cette spécificité fait du Pôle "Contributions transverses" un Pôle plutôt atypique dans l'organisation du CFONB. Il y trouve néanmoins toute sa place.

## Activité de l'exercice écoulé



**Actualisation  
du socle  
d'harmonisation  
des termes des  
opérations  
courantes**  
Animateurs :

Alain RICHON  
Fédération Bancaire Française



Pierre ÉPAILLARD  
CFONB

L'objectif de ce groupe ad'hoc était dans un premier temps d'établir la corrélation entre les terminologies et définitions de la "liste nationale des douze produits bancaires considérés comme les plus représentatifs" et les intitulés des opérations et définitions du "socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes". Les travaux menés ont permis dans un second temps de proposer, dans le cadre de la publication du décret n° 2018-774 du 5 septembre 2018 modifiant l'article D. 312-1-1 du code monétaire et financier, une version actualisée du socle d'harmonisation. Cette version actualisée fera l'objet d'une communication CFONB, une fois les validations de toutes les parties (FBF, CCSF, Trésor) obtenues.



**AMAF**  
Animateur : Xavier MENDIBOURE -  
CFONB

La première réunion de l'année s'est tenue le 23 mai 2018. Le thème principal a concerné les actions du CNPS (l'AMAF n'en fait pas partie) et le reporting exhaustif des travaux du CFONB, notamment l'actualité des groupes de travail créés depuis début 2018. Une réflexion est en cours sur le mode d'adhésion de la communauté monégasque au schéma SCT Inst. Le CFONB contribue à résoudre les difficultés observées sur le rejet de certains SDD liées à la domiciliation du compte en principauté. La 2<sup>ème</sup> réunion, organisée le 30 novembre 2018 a permis d'informer la communauté monégasque en procédant à une revue de tous les sujets interbancaires. L'AMAF souhaite participer aux travaux liés à la conservation des durées d'archivage menés par le groupe de travail "Archivage électronique".

## Activité de l'exercice écoulé



### Eckert/Ciclade

Animateur : Jeremy Neil ALLAM -  
Confédération Nationale du Crédit  
Mutuel

Depuis la mise en œuvre du projet CICALADE, ce groupe de travail assure une veille réglementaire pour intégrer d'éventuelles modifications dans le cahier des charges. Ces travaux n'ont pas donné lieu à une mise à jour du cahier des charges CICALADE en 2018.



### IEOM

Animateur : Xavier MENDIBOURE -  
CFONB

Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française.

Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci. Il se réunit sur sollicitation de l'Institut.

Il n'y a pas eu de travaux en 2018, en revanche ce dernier reste actif pour des questionnements ponctuels.



### Instruments financiers

Animateur : Alain GONNIN -  
Groupe BPCE

Le groupe de travail "Instruments financiers" a pour mission d'étudier les questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé de représentants d'établissements bancaires et d'infrastructures de marchés. Il s'intéresse aux sujets d'actualité de Place et participe à l'élaboration des normes françaises.

Le groupe de travail a poursuivi en 2018 ses travaux de suivi de la mise en place de la réforme des standards européens sur les Opérations Sur Titres (OST). Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un document pédagogique décrivant les fonctionnalités et les traitements des différentes opérations sur titres concernées sur le marché français.

Le groupe de travail a également poursuivi ses travaux sur la modernisation des processus en matière d'assemblées générales (standardisation européenne allant de l'annonce de l'AG aux actionnaires jusqu'au vote des résolutions).

Des travaux ont été menés en 2018 sur le traitement des titres des sociétés en liquidation afin de clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs lors de la procédure menant à la mise en liquidation d'une entreprise.

Enfin, un suivi de l'entrée en vigueur le 03 janvier 2018 de la directive MiFID 2, consacrant des obligations nouvelles pour tous les acteurs en matière de gouvernance des instruments financiers, a été opéré. Il concerne notamment la mise en œuvre des déclarations quotidiennes à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), et le Reporting Direct des Transactions (RDT) qui recense les opérations exécutées sur des instruments financiers.

## Activité de l'exercice écoulé



### Mobilité bancaire

Animateur : Eric VÉRONNEAU -  
Groupe BPCE

L'année 2018 a été consacrée à deux tâches principales :

- D'une part, la maintenance de la procédure de mobilité bancaire par des mises à jour de la foire aux questions (FAQ) et du document de rappel de règles,
- D'autre part, la rédaction des documents décrivant l'utilisation, dans le cadre de renumérotation de comptes par les banques (en cas de fusion, de réorganisation de réseau...), de certains messages élaborés pour la mobilité bancaire.

Un guide d'utilisation à l'usage des banques et un second à l'usage des émetteurs ont été publiés. La mise en œuvre en est prévue pour le printemps 2020 ; les établissements peuvent cependant sur une base bilatérale décider d'échanger ces messages avant cette date. Pour en faciliter la lecture et la compréhension des guides, des documents de comparaison entre la procédure de mobilité bancaire et la procédure de renumérotation de comptes ont également été rédigés.



### Pédagogie et Communication

Animatrice : Maria DE SOUSA -  
CFONB

Les 22 fiches pédagogiques décrivant des organismes de normalisation et de standardisation ainsi que des entités dont les travaux intéressent la profession bancaire ont été publiés en janvier 2018.



### Produits d'épargne

Animatrice : Frédérique GUALBERT-  
FEBRER - La Banque Postale

Ce groupe de travail intervient sur tous les produits d'épargne réglementée, en particulier les livrets d'épargne logement et le PEA, en fonction de sujets d'actualité. Il a effectué en 2018 des travaux relatifs à l'actualisation des bordereaux de transfert de PEL et de CEL, des attestations de droit à prêt à PEL et CEL et des certificats de cession ont été finalisés et ont donné à la publication de 3 communications en octobre 2018.

Sur sollicitation de la DGFIP, le groupe de travail a repris en 2018 les travaux initiés en 2013 pour la mise à jour du cahier des charges FICOBA. Ces travaux, organisés sous forme de 3 ateliers avec la DGFIP, consistent en une optimisation des données (nature des comptes et règles de gestion des données des personnes physiques et morales), un recyclage des anomalies relevées (Etat des lieux, axes d'amélioration des codes anomalies et création de règles de gestion et de documentations correspondantes), et une fiabilisation des données (traitement de la multi détention des livrets A et autres fiabilisations dont les doublons détectés).



### Questions relatives aux EPEME

Animateur : Xavier MENDIBOURE -  
CFONB

Ce groupe de travail a pour vocation d'échanger mutuellement des informations et d'aborder les périmètres communs. Outre les sujets généraux portant par exemple sur les nouvelles notifications à la Banque de France dans le cadre de la DSP2, le projet de refonte du règlement de la Banque centrale européenne sur les statistiques de paiement, le règlement e-IDAS et les impacts sur la certification, le groupe de travail a échangé sur le fonctionnement de la collecting party et sur l'accessibilité des EPEME aux CSM (Clearing and Settlement Mechanisms).

# Chantiers et perspectives 2019

## Actualisation du socle d'harmonisation des termes des opérations courantes

Ce groupe ad'hoc a vocation à se réunir en 2019 uniquement pour valider la communication CFONB consécutive aux travaux réalisés en 2018.

## AMAF

Comme les années précédentes, au travers de la participation aux réunions du groupe de travail "Moyens de paiement" de l'AMAF en juin et décembre, le CFONB informe la Place monégasque de toutes les évolutions en cours pour en évaluer et anticiper les éventuels impacts.

## Eckert/Ciclade

Ce groupe de travail assurera en 2019 une mission de veille réglementaire en vue d'une éventuelle évolution du cahier des charges CICLADE.

## IEOM

Fonctionnant sur sollicitation, les experts appartenant à ce groupe de travail restent mobilisés en cas de travaux à conduire.

## Instruments financiers

En 2019, le groupe de travail "Instruments financiers" participera, en lien avec les gestionnaires des systèmes et les associations de Place, à divers travaux et projets de Place :

- Transposition des standards européens sur les opérations sur titres avec le bilan du Stream 6 et le suivi des travaux et des tests visant à préparer l'étape suivante de la réforme (Stream 7) qui concerne les opérations de paiement de dividendes avec options et les opérations sur titres dites au fil de l'eau,
- Standardisation européenne des processus d'assemblées générales avec la définition de la pratique française des messages ISO 20022, la revue des procédures du vote par correspondance et la définition des pratiques de place en cas d'absence de dispositions législatives depuis l'annonce des assemblées générales jusqu'aux votes,
- Suivi de la mise en place de la nouvelle procédure de traitement des titres des sociétés en liquidation prévue le 1<sup>er</sup> avril 2019,
- Mise à jour du guide d'implémentation MiFID 2,
- Poursuite de la réflexion engagée sur la dématérialisation du bordereau de transfert de PEA et de PEA-PME,
- Suivi des travaux de normalisation : norme LEI, norme ISIN,
- Réflexion sur l'utilisation de la technologie blockchain pour le traitement des ordres de mouvement (ODM), avec la création d'un nouvel outil.





## Chantiers et perspectives 2019

### **Mobilité bancaire**

L'année 2019 permettra de peaufiner les conditions d'utilisation des messages pour les renumérotations de compte. Elle sera également l'occasion de poursuivre la maintenance de la procédure de mobilité bancaire. Des enrichissements de la FAQ et des ajouts au document de rappel de règles seront effectués autant que de besoin.

### **Pédagogie et communication**

La publication annuelle des fiches pédagogiques est planifiée après l'été 2019.

### **Produits d'épargne**

L'année 2019 sera consacrée à la poursuite de tout ou partie des travaux engagés en 2018 en relation avec la DGFIP concernant la mise à jour du cahier des charges FICOBA et la définition des règles de gestion des données déclarées et anomalies détectées.

Le groupe de travail assurera également une veille réglementaire et répondra aux éventuelles demandes d'étude et de travaux de la Place.

### **Questions relatives aux EPEME**

Pour l'année 2019, le groupe de travail poursuivra sa mission de présentation des travaux du CFONB ayant un lien avec les adhérents de l'AFEPAME.

The background features a complex geometric design with various shades of teal and light blue. On the left side, there is a vertical strip containing a bar chart, a line graph, and binary code (0s and 1s). The right side is mostly white with a large teal arrow pointing right at the bottom right corner.

# Réglementation et conformité



# Périmètre, missions et organisation du Pôle



## Animateur

Alexandre STERVINO  
Banque de France



## Suppléante

Christel GOURLET  
Fédération Bancaire Française

Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaires et juridiques.

## Activité de l'exercice écoulé



### Balance des paiements

Animateur : Bertrand COLLÈS -  
Banque de France

La collecte d'information sur les cartes bancaires "CRC – Comptes Rendus de Cartes" n'a pas connu d'évolution en 2018. Concernant la collecte sur les paiements transfrontaliers des établissements de crédit et de paiement pour compte de la clientèle "RPC – Relevé de Paiement Clientèle" la mise en œuvre des évolutions a donné lieu tout au long de l'année à des échanges bilatéraux avec des établissements ou leurs prestataires.



### Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce

Animateur : Michel VÉRITÉ -  
Banque de France

Les travaux du groupe de travail ont permis de progresser notablement sur la recherche des solutions envisageables pour la dématérialisation des restitutions hebdomadaires (états RJ0 et RJ1) issues de la centrale des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE - Centralisation des Incidents de Paiement sur Effets de Commerce).

Deux canaux ont été identifiés et investigués : La télédiffusion (vecteur FIBEN-POBI) et la mise à disposition des données sur la plateforme GFIN (Guichet Fichier Internet).

Le cahier des charges et la notice technique pour la télédiffusion ont été finalisés en février 2018 (communication adhérents du CFONB en date du 17 avril 2018).

## Activité de l'exercice écoulé



### Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Animateur : Vincent CROMMELYNCK  
- Banque de France

En 2018, les réunions du groupe de travail ont principalement permis :

- De suivre chaque trimestre le macro-planning des évolutions de toutes les applications de la Banque de France permettant des échanges avec les établissements bancaires,
- D'informer les représentants des établissements sur les échanges de données à venir et plus particulièrement concernant les projets et/ou évolutions suivants :
  - ANACREDIT (analytical credit sets) - Collecte de données sur les crédits et les risques de crédit dont les premières remises ont démarré en octobre 2018,
  - ONEGATE (Portail de collecte) - Bilan du déploiement de la version majeure 6.3 ayant refondu l'ergonomie ainsi que de la version 6.4 (pour ANACREDIT) mise en place au 3<sup>ème</sup> trimestre 2018 et de la version 6.5 déployée début 2019,
  - Suppression du composant Banque de France "applet de signature" pour les applications ONEGATE et INTEROP (Portail pour les opérations en numéraire) prévue début 2019 et préconisations des solutions alternatives,
  - FICP (Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) - Projet de notarisation des consultations obligatoires dont la mise en service est prévue fin 2019,
  - SUREN2 (surendettement) - Avancement du portail EDI permettant la dématérialisation des échanges entre la Banque de France et les créanciers pour gérer les dossiers de surendettement,
  - OSCAMPS (Portail de collecte statistiques) : Bilan des collectes et évolution de la fraude,
  - Expérimentations de numérisation des rapports de contrôle sur place.
- D'accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et d'assurer le suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs, notamment POBI (Portail bancaire sur internet), ONEGATE et INTEROP.



### Conformité RSC

Animateur : Julien LASALLE  
- Banque de France

Ce groupe a été mis en veille en 2018.



### Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Animateur : Alexandre STERVINO  
- Banque de France

Le groupe de travail a été associé aux travaux de refonte du règlement européen UE 1409-2013 sur les statistiques de paiement et, en particulier à l'étape de "fact finding" visant à évaluer la capacité des déclarants à fournir les données additionnelles envisagées ainsi qu'à l'exercice d'évaluation des coûts des évolutions projetées.

Par ailleurs, le groupe a également été sollicité pour élaborer un modèle de formulaire de déclaration des notifications prévues à l'article L133-18 du Code Monétaire et Financier, lorsqu'un prestataire de service de paiement (PSP) n'effectue pas le remboursement immédiat d'une opération non autorisée au motif qu'il a de bonnes raisons de soupçonner une fraude de l'utilisateur du service de paiement.

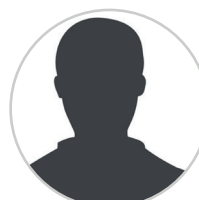


### Fichiers d'incidents de paiement

Animatrice :  
Corinne MILLOT-DUMAZERT  
- Banque de France

En 2018, outre les travaux récurrents d'examen des statistiques relatives aux trois fichiers d'incidents, FCC (Fichier Central des Chèques), FICP (Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) et FNCI (Fichier National des Chèques Irréguliers) portant tant sur l'activité que sur la qualité des données, le groupe a également œuvré sur les sujets suivants :

- Définition des modalités d'arrêt du service "Centre National d'Appel de Chèques Perdus ou Volés" (CNACPV) au 31 décembre 2018,
- Accompagnement de la mise en œuvre du dispositif touchant à la notarisation des consultations obligatoires du FICP,
- Lancement du sous-groupe "FNCI Consultations" en 2019.



### Fichier d'incidents de paiement - Sous-groupe Évolution du déclaratif entreprises au FCC

Animateur : Francis LEFALHER  
- Banque de France

Le dernier volet relatif à ce sous-groupe de travail visait à la mise à disposition de la profession bancaire d'un moteur de recherche pour le traitement des personnes morales non commerciales dans le FCC. Ce moteur de recherche a été activé en mars 2018, clôturant ainsi les travaux du sous-groupe.

## Activité de l'exercice écoulé



### Fichier d'incidents de paiement - Sous-groupe Notarisation des consultations obligatoires du FICP

Animatrice :  
Corinne MILLOT-DUMAZERT -  
Banque de France

L'activité soutenue de ce sous-groupe de travail a permis de mettre à disposition de la profession bancaire, dès mai 2018, une version validée du cahier des charges relatif à la mise en œuvre de cette nouvelle fonctionnalité portant sur la notarisation des consultations obligatoires du FICP. Démarrage en big bang le 16 novembre 2019.



### Fichier d'incidents de paiement - Sous-groupe FNCI Consultations

Animatrice :  
Corinne MILLOT-DUMAZERT -  
Banque de France

La première réunion de ce sous-groupe de travail se tiendra le 7 janvier 2019. L'objectif de ce sous-groupe est de réaliser sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 une étude portant sur l'opportunité d'ouvrir la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques.



### Identifiant bancaire - Mixte GUF/CFONB

Animateur,  
Animatrice :



Sylvain DAUGE  
Groupe Société Générale

Stéphanie GRANDPERRIN  
Banque de France

Au cours de l'année 2018, les travaux du groupe de travail ont essentiellement porté sur :

- L'analyse des modalités de prise en compte, dans les référentiels de coordonnées bancaires, des nouveaux guichets ouverts dans les Collectivités d'outre-mer (COM) par l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) fin 2017 pour les Directions Locales Des Finances Publiques (DLFP),
- La rédaction d'une note de problématique relative à la gestion des impacts des fusions/absorptions d'établissements teneurs de compte sur les identifiants bancaires avec les enjeux et les pistes de solutions envisageables,
- L'examen des pistes proposées dans cette note de problématique et les modalités possibles pour leur mise en œuvre. Un volet de l'étude a porté sur l'alimentation des fichiers FICP et FCC pour lesquels le périmètre des fusions/absorptions ne pose pas de difficulté particulière.

Par ailleurs, le groupe de travail a préparé et suivi les travaux du groupe d'étude de l'ISO/TC 68/SC 8 chargé de se prononcer sur les suites à donner à une évolution de la définition du code pays inscrite dans le standard ISO13616 IBAN. Le groupe d'étude a confirmé l'absence de besoin de faire évoluer cette définition.



### Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Animatrice : Chantal ROUX -  
BNP Paribas

Cette année, les actions de veille du groupe de travail l'ont amené à actualiser le guide de sensibilisation de la fraude pour les modules "ingénierie sociale" et "autres escroqueries diverses" et, à proposer deux avis de mise en garde (malwares bancaires et typologie particulière fraude chèque).

Il a également présenté des propositions de pistes de prévention de la fraude sur ce moyen de paiement, liée notamment à des comportements de type "phénomènes dits sociaux" et, les recommandations sur l'utilisation et la rédaction des chèques ont été mises à jour.

En effet, outre la vigilance des établissements, celle des clients apparaît primordiale afin de détecter au plus tôt la fraude ou la tentative afin d'en limiter les impacts.



### Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN -  
Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi en 2018 la mise à jour de la Terminologie bancaire et financière multilingue en examinant notamment les concepts relatifs :

- Au "shadow banking",
- Aux crypto-actifs,
- A la "blockchain",
- A la deuxième directive sur les services de paiement 2015/2366 dite DSP2,
- Au règlement européen sur la protection des données personnelles.

Ces concepts ont été traduits en plusieurs langues.

Par ailleurs, le groupe de travail a continué d'assurer une veille terminologique sur les termes de l'actualité bancaire et financière.

## Chantiers et perspectives 2019

### Balance des paiements

Le groupe de travail est mis en veille en 2019 en l'absence d'évolutions prévues pour les collectes de la balance des paiements (CRC et RPC) et de sujets à traiter. Il pourra être réactivé en tant que de besoin.

### Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce

Concernant le projet de dématérialisation des restitutions hebdomadaires de la CIPE, la phase de déploiement opérationnel a débuté avec la mise à disposition des deux solutions retenues (télédiffusion et plateforme GFIN). Les établissements sont invités maintenant à faire connaître leur préférence (ou leur souhait de ne plus recevoir les restitutions hebdomadaires de la CIPE) dès que possible, l'envoi de ces restitutions sous format papier cessant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

### Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques

Outre ces travaux permanents, le groupe de travail présentera le bilan de la première collecte ANACREDIT portant sur les données granulaires des crédits et risques de crédit ainsi que l'avancement des travaux de la dématérialisation des restitutions des incidents de paiement-effets de la CIPE (Centralisation des Incidents de Paiement sur Effets de commerce).

### Conformité RSC

Un bilan de la 1<sup>ère</sup> déclaration du nouveau rapport "Référentiel de Sécurité du Chèque" (RSC) sera effectué au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

### Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Le groupe de travail poursuivra les travaux de révision du règlement UE 1409-2013 sur les statistiques de paiement. Il assurera également la mise en œuvre des orientations de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) relatives à la collecte des données statistiques de fraude aux moyens de paiement scripturaux (art. 96.6 de la directive (UE) 2015/2366 du 25 novembre 2015 relative aux services de paiement dans le marché intérieur, dite DSP2).





## Chantiers et perspectives 2019

### Fichiers d'incidents de paiement

Pour 2019, outre la poursuite des travaux récurrents de suivi de l'activité des trois fichiers d'incidents, FCC, FICP et FNCI ainsi que de l'actualité réglementaire pouvant les impacter, une attention particulière sera portée au suivi de la mise en œuvre de la nouvelle fonctionnalité relative à la notarisation des consultations obligatoires du FICP. Par ailleurs, le groupe s'attachera à passer en revue les procédures qui avaient été définies dans le cadre du traitement des usurpations d'identité au sein des fichiers d'incidents de paiement. Ce travail aidera à identifier les éventuels besoins d'adaptation.

### Fichier d'incidents de paiement – Sous-groupe Notarisation des consultations obligatoires du FICP

Ce sous-groupe est mis en veille. Il sera réactivé en tant que de besoin si des difficultés surviennent lors de l'implémentation de la nouvelle fonctionnalité relative à la notarisation des consultations obligatoires du FICP. Le suivi de la mise en œuvre de cette fonctionnalité sera réalisé par le groupe de travail "Fichiers d'incidents de paiement".

### Fichier d'incidents de paiement – Sous-groupe FNCI Consultations

L'objectif de ce sous-groupe est de réaliser au 1<sup>er</sup> semestre 2019 une étude portant sur l'opportunité d'ouvrir la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques.

### Identifiant bancaire – Mixte GUF/CFONB

Le groupe de travail achèvera l'analyse des pistes d'évolutions contenues dans la note de problématique relative aux impacts des fusions/acquisitions sur les identifiants bancaires et en assurera la mise en œuvre.

### Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Le groupe de travail poursuivra la veille sur les scénarios de fraude aux moyens de paiement et réalisera les études demandées par la profession.

### Terminologie

La 17<sup>ème</sup> version de la Terminologie bancaire et financière devrait être publiée au premier trimestre 2019. Le groupe va poursuivre l'examen des concepts liés aux moyens et systèmes de paiement français et européens, à la sécurité, aux nouveaux instruments financiers, à la stabilité financière et à la LCB-FT. L'examen portera entre autres sur les concepts extraits des glossaires publiés par la Banque des Règlements Internationaux (BRI), des brochures du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de la 5<sup>ème</sup> directive relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Par ailleurs, il continuera à assurer la veille terminologique.

# Les Communications 2018 du

**Pôle A - Instruments de paiement**

**Pôle B - Standards et évolution numérique**

**Pôle C - Contributions transverses**

**Pôle D - Réglementation et Conformité**

**20180004 du 31/01/2018**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20180005 du 02/02/2018**

Bordereaux de demande d'attribution d'identifiant créancier SEPA

**20180006 du 02/02/2018**

Nouvelle version des guides de mise en œuvre se rapportant aux rulebooks virement européen (SC) et virement instantané européen (SCT INST)

**20180008 du 08/02/2018**

Brochure "Le prélèvement SEPA interentreprises - SEPA business to business direct debit" - V5.0

**20180015 du 17/04/2018**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20180021 du 25/04/2018**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20180022 du 02/05/2018**

Avis de suppression d'identifiants ICS

**20180023 du 04/05/2018**

Rappel des conditions d'échanges de chèques dans le cadre de fusions-absorptions bancaires

**20180025 du 05/06/2018**

Errata portant sur les guides de mise en œuvre des schémas SEPA virement européen (SCT) et virement instantané européen (SCT Inst)

**20180026 du 07/06/2018**

Brochure - Le Prélèvement SEPA "SEPA Core Direct Debit" - Version 7.0

**20180032 du 19/07/2018**

Rappel de règles de l'échange d'images chèques concernant les échanges de copie de chèque et les échanges bilatéraux hors CSM

**20180033 du 24/07/2018**

Documents de l'EPC relatifs à la gestion des risques des schémas SDD Core, SCT et SCT Inst

**20180035 du 31/07/2018**

Fin du Titre de Travail Simplifié Entreprise (TTS) (*communication annulée et remplacée par la 20180050*)

**20180036 du 31/07/2018**

Nouvelle version du guide de mise en œuvre interbancaire se rapportant au virement européen (IG 2017 version 2.1) et vue d'ensemble de la documentation Schémas SCT

**20180039 du 07/06/2018**

Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet/retour - Brochure destinée exclusivement aux banques (*communication annulée et remplacée par la 20180062*)

**20180041 du 26/09/2018**

Brochure - Le virement SEPA "SEPA Credit Transfer"

**20180045 du 05/10/2018**

Communication de spécimens de nouveaux chèques aux services de police et de gendarmerie

**20180048 du 29/10/2018**

Libellés d'opérations de virement SEPA instantané

**20180050 du 12/11/2018**

Fin du Titre de Travail Simplifié Entreprise (TTS-E)

**20180051 du 13/11/2018**

Publication par l'EPC d'un document relatif à la gestion des risques liés au prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B)

**20180053 du 22/11/2018**

Annonce préalable obligatoire via INTEROP des remises des valeurs atypiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**20180057 du 04/12/2018**

Brochure virement SEPA instantané Version 2

**20180060 du 12/12/2018**

"Le Recall de virement SEPA"

**20180061 du 20/12/2018**

Comparaison entre les procédures de Recall et de RFRO

**20180062 du 21/12/2018**

Liste Interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions, à usage de la profession bancaire V5.1

**20180030 du 29/06/2018**

Protocole EBICS - version 3 .0 - Table de correspondance entre "File Format" et "BTF- Business Transaction Format"

**20180055 du 27/11/2018**

Dématérialisation des saisies administratives à tiers détenteur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**20180058 du 04/12/2018**

Renforcement de la sécurité des échanges EBICS

**20180001 du 19/01/2018**

Mise en œuvre de la seconde phase de la transposition des standards européens sur les opérations sur titres

**20180003 du 24/01/2018**

Actualisation du bordereau d'informations de transfert de PEA (*communication annulée et remplacée par la 20180018*)

**20180007 du 07/02/2018**

Fiches pédagogiques concernant les organismes de normalisation et de standardisation ainsi que les entités dont les travaux intéressent la profession bancaire

**20180011 du 27/02/2018**

Mobilité bancaire - Rappel de quelques règles de fonctionnement à l'attention des établissements

**20180017 du 17/04/2018**

Actualisation du bordereau de transfert de PEA PME

**20180018 du 17/04/2018**

Actualisation du bordereau de transfert PEA

**20180020 du 18/04/2018**

Procédure pour le traitement par les teneurs de comptes conservateurs de la retenue à la source sur les gains de source française provenant de dispositifs légaux d'actionariat salarié

**20180024 du 30/05/2018**

Mobilité bancaire - Foire aux questions V6.0

# CFONB par Pôles

## **20180028 du 13/06/2018**

Adaptation des pratiques de marché de la Place française à TARGET2-Securities

## **20180034 du 24/07/2018**

Guide du traitement fiscal standard applicable aux principales opérations sur titres

## **20180038 du 03/08/2018**

Adaptation des pratiques de marché de la Place française à TARGET2-Securities

## **20180040 du 16/08/2018**

Règlement (UE) 2015\_847 sur les informations accompagnant les transferts de fonds et opérations entre la France et Monaco

## **20180044 du 05/10/2018**

Actualisation des fiches de transfert de PEL consécutive à la loi n° 2017-1837 de finances et la loi de financement de la sécurité sociale n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 pour 2018

## **20180046 du 25/10/2018**

Actualisation des attestations de droits à prêt CEL et PEL et certificats de cession de droits à prêt CEL et PEL consécutive à la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018

## **20180047 du 25/10/2018**

Actualisation du bordereau de transfert de CEL consécutive à la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 et à la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018

## **20180049 du 06/11/2018**

Communication destinée au grand public sur l'harmonisation européenne des opérations sur titres - Mise en œuvre de la dernière phase de la réforme

## **20180052 du 20/11/2018**

Description des pratiques pour le traitement des opérations sur titres à option sur le marché français

## **20180054 du 26/11/2018**

Utilisation de certains messages de la mobilité bancaire au cas de renumérotation de comptes au sein d'un établissement

## **20180056 du 28/11/2018**

Simplification de la procédure appliquée pour le transfert de titres non cotés contenus dans le PEA ou un PEA-PME

## **20180063 du 21/12/2018**

Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation

## **20180002 du 19/01/2018**

Guide de sensibilisation à la prévention de la fraude

## **20180009 du 14/02/2018**

Règles et diligences concernant le fichier des implantations bancaires (FIB)

## **20180010 du 19/02/2018**

Modalités techniques de déclaration des notifications à la Banque de France prévues dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> directive européenne sur les services de paiement. *Communication annulée et remplacée par la 20180012*

## **20180012 du 07/03/2018**

Modalités techniques de déclaration des notifications à la Banque de France prévues dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> directive européenne sur les services de paiement

## **20180013 du 22/03/2018**

Terminologie bancaire et financière multilingue

**20180014 du 29/03/2018** : Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant

## **20180016 du 17/04/2018**

Dématérialisation des restitutions hebdomadaires portant sur les incidents de paiement sur effets de commerce

## **20180019 du 18/04/2018**

Guide de sensibilisation à la prévention de la fraude

## **20180027 du 13/06/2018**

Modalités de fermeture du Centre National d'Appels des chèques Perdus ou Volés (CNACPV)

## **20180029 du 15/06/2018**

Sécurisation des échanges via INTEROP et ONEGATE suite à la fin de la gestion des applets de signature Java par les éditeurs de logiciels

## **20180031 du 04/07/2018**

Calendrier pour l'année 2019 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros, de compensation et de règlement-livraison en France en regard du calendrier du système TARGET2

**20180037 du 01/08/2018** : Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant

**20180042 du 26/09/2018** : Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant

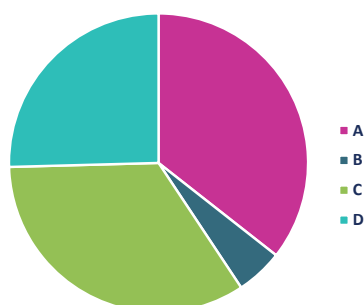
## **20180043 du 02/10/2018**

Notarisation des consultations obligatoires du FICP

## **20180059 du 12/12/2018**

Recommandation sur l'utilisation et la rédaction des chèques

**Les communications 2018 par Pôles**



# Notre filiale



## Historique

Dans les années 1990, les banques avaient créé et normalisé les protocoles de communication ETEBAC 3 et 5 pour gérer leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

En 2006, suite à la disparition annoncée du réseau X25 pour fin 2011, une solution de substitution à ETEBAC devait être mise en œuvre, répondant par ailleurs aux besoins exprimés dans la perspective du futur cadre européen des paiements (démarrage du virement SEPA en janvier 2008).

Deux solutions pouvaient être envisagées, développer un nouveau protocole ou rechercher une solution existante. La première option fût abandonnée. Une dizaine de solutions utilisées en Europe furent analysées et ont conduit à opter pour le protocole de communication EBICS. Ce dernier, dont les associations bancaires allemandes étaient propriétaires, répondait aux besoins bancaires et techniques attendus dans le cadre d'échanges de fichiers entre clients entreprises et banques.

La mise en œuvre d'EBICS nécessitant un rapprochement avec ses propriétaires, un accord de coopération a été signé le 14 novembre 2008 entre le CFONB et les 4 associations bancaires allemandes, permettant ainsi de lancer le projet de sa mise en œuvre en France. La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté allemande et 50% pour la communauté française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. Le Board est désormais composé de trois nationalités. Les actionnaires "historique" possèdent chacun 46.5% du capital.

## Bilan à ce jour

Huit ans après la création effective de la société, les objectifs de départ sont atteints. Depuis 2010, la solution a été déployée chez plus de 80.000 entreprises et le succès de la migration ETEBAC ainsi que celle des échanges de flux SEPA témoignent de la solidité de cette solution, évolutive et d'un niveau de sécurité à l'état de l'art. Le protocole EBICS est d'ores et déjà utilisé dans de nombreux pays SEPA (Autriche, Espagne, Portugal, Suisse...) voire au-delà (Maghreb). Outre une expansion de son utilisation chaque jour plus forte dans le cadre qui lui est dévolu, à savoir les échanges banques-clients, ce protocole offre aussi d'autres perspectives d'usage, notamment dans son utilisation pour des échanges banques-banques, et ou banques-CSM (Clearing and Settlement Mechanisms).

## Les travaux de convergence : la version 3.0 d'EBICS

Les travaux de l'EBICS Working Group en 2016 et 2017 se sont focalisés sur le contenu d'une version 3.0 d'EBICS, dite version de convergence. La fréquence des réunions en 2016 et 2017 a été significativement plus élevée que les années antérieures, témoignant de la densité des travaux conduits et de l'impérieuse nécessité de s'accorder sur l'ensemble des aspects de cette future évolution majeure.

Pour rappel, les objectifs de cette version de convergence sont les suivants :

- Proposer un standard européen d'échanges de flux clients/banques (standard pouvant être étendu dans certains cas à d'autres types de flux) aux communautés bancaires membres d'EBICS Scrl,
- Unifier les versions déployées autour d'une version et d'un mode de fonctionnement communs (V2.4 en France, V2.5 en Allemagne, version hybride en Suisse) et donc rationaliser la maintenance,
- Unifier les guides d'implémentation et d'utilisation,
- Faciliter le déploiement d'EBICS dans d'autres communautés par l'adoption d'une version commune, et à terme permettre aux clients de pouvoir réaliser des échanges cross border à partir d'un même poste client.

Le concept cible, appelé "Business Transaction Format" (BTF) est désormais en cours de déploiement sur les serveurs bancaires depuis novembre 2018.

## Les prochaines étapes en 2019

Les travaux se poursuivent afin de préparer dans les meilleures conditions de potentiels les autres usages du protocole. En parallèle, des actions sont également conduites pour élargir le nombre d'actionnaires. A ce stade, des contacts sont très avancés avec deux communautés européennes.



# EBICS Co

## Working Group **ebics**

Le Working Group EBICS réunissant les experts Français, Allemands et Suisses s'est réuni plusieurs fois en 2018 notamment à Cologne en octobre 2018. Pour rappel, les missions du Working Group sont :

- D'une part, de favoriser les synergies quant aux modes d'utilisation du protocole,
- D'autre part, d'analyser les demandes d'évolution déposées par l'une ou l'autre des communautés bancaires adhérentes à EBICS Scrl.

La mise en œuvre par les banques, à partir de novembre 2018, de la V3.0 proposant un format d'échange harmonisé, le "BTF" (Business Transaction Format), est l'illustration de cette coopération "cross boarder", faisant du protocole EBICS un standard Européen reconnu par sa fiabilité et robustesse.

En 2019 le Working Group s'attellera à travailler sur d'autres types échanges que ceux du périmètre actuel "Client-Banques" en veillant prioritairement à ce que le niveau de sécurité élevé faisant la force du protocole EBICS soit préservé.

Réunion du 05 octobre 2018 à Cologne



*Assis de gauche à droite :*

Jürgen LECHTERMANN – GAD eG • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Olivier MONNIN – Confédération Nationale du Crédit Mutuel • Jérôme MARQUE – BNP Paribas • Albert APOLLONER – Six Interbank Clearing • Arnaud ESTEOULE – Groupe Crédit Agricole

*Debout de gauche à droite :*

Paul PAZERA - Postbank • Thomas TROLLDENIER – Nord/LB • Sven HAGE - Fiducia & GAD IT • Valérie DESCHAMPS – Groupe Société Générale • Sabine WENZEL - SIZ • Thierry BERLU – Groupe BNP Paribas • Jean-François BAUDIN – Groupe BPCE • Pierre EPAILLARD - CFONB • Dieter SCHWEISFURTH – SIZ • Marcus VOLLMERHAUSEN – Bank Verlag

# Les rencontres

## Mercredi 07 mars 2018 - DSP2, Paiement instantané - Autres regards sur les enjeux futurs de notre environnement



Yannick Chagnon  
Président du CFONB

Les principaux thèmes abordés :

- Directive des services de paiement 2
- Paiement instantané :
  - Une infrastructure au cœur du système
  - L'approche espagnole
- Autres regards sur les enjeux futurs de notre environnement

Nous avons inauguré une nouvelle formule pour cette première édition des Rencontres du CFONB en 2018, en proposant deux parties distinctes, entrecoupées d'une pause pour favoriser les échanges entre les participants et les intervenants.

L'objectif de la première partie était de traiter des sujets d'actualités. Après une introduction de la Banque de France, les enjeux de la directive des services de paiement (DSP2), ont été présentés par la Fédération Bancaire Française afin de mettre en exergue les points d'attention pour la profession. Pour aborder le sujet du paiement instantané, autre sujet majeur de ce début 2018, deux interventions complémentaires se sont succédées : STET apportant un éclairage sur ses travaux et notamment sur les services innovants inhérents au traitement de ce nouveau moyen de paiement, puis une représentante de la communauté espagnole, dont l'approche retenue pour le projet Bizum a retenu toute notre attention.

La deuxième partie avait pour ambition de nous permettre d'appréhender les enjeux futurs sous un autre prisme et de proposer des pistes de réponses aux questions : comment être résilient face à ces enjeux ? Quelle stratégie suivre ? Comment adapter une industrie des paiements dont le rôle des infrastructures est essentiel pour être le garant de nos deux enjeux majeurs : la sécurité, et la confiance ? Pour les évoquer, nous avons eu le plaisir de recevoir M. Hervé Alexandre<sup>1</sup>, universitaire et M. Gilles Grapinet<sup>2</sup>, industriel.

<sup>1</sup> Rapport "Plateformes et évolution du système bancaire" dans le cadre des publications de l'Institut Louis Bachelier de juillet 2017

<sup>2</sup> CEO, Directeur Général de Worldline

**LES RENCONTRES DU CFONB**

- **Partie I : DSP2, Paiement instantané**
- **Partie II : Autres regards sur les enjeux futurs de notre environnement**

**Mercredi 07 mars 2018**  
de 09h00 à 12h00 - Auditorium de la Fédération Bancaire Française - 18 rue La Fayette - 75009 Paris

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, en cliquant sur le lien ci-après : [reunion@cfonb.fr](mailto:reunion@cfonb.fr)

**PROGRAMME DES RENCONTRES DU CFONB DU 07 MARS 2018**

- **Partie I**  
**DSP2, Paiement instantané**
- 09h00 : Introduction**
  - Alexandre STERVINGOU, Chef du service de surveillance des moyens de paiement scripturaux, Secrétaire du CNPS<sup>1</sup> et de l'OSMP<sup>2</sup>, Animateur du Pôle Réglementation et Conformité au CFONB, - Banque de France
- 09h10 : Directive des services de paiement 2**
  - Anne BALLERINI, Chargée de Mission - Fédération Bancaire Française
- 09h30 : Paiement instantané**  
**09h30 - 10h10 : Une infrastructure au cœur du système**
  - Jean-Marie VALLÉE, Directeur Général de STET
- 10h10 - 10h30 : L'approche espagnole**
  - Pilar CLAVERIA, Asesora de pagos, operaciones y procedimientos - Association Espagnole de Banque
- 10h30-11h00 Pause café**
- **Partie II**  
**Autres regards sur les enjeux futurs de notre environnement**
- 11h00 : Hervé ALEXANDRE** - Professeur de finance à l'Université Paris-Dauphine  
Directeur du Master 224, Banque et Finance
- 11h30 : Gilles GRAPINET** - CEO, Directeur Général de Worldline
- 12h00 : Fin de la réunion**

1 : CNPS : Comité National des Paiements Scripturaux  
2 : OSMP : Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement

# du CFONB



# Les rencontres

Vendredi 05 octobre 2018 -  
Transformation numérique,  
une réalité nouvelle pour les banques ?



Yannick Chagnon  
Président du CFONB

Les principaux thèmes abordés :

- Actualité, exemples concrets :
  - Interface d'accès bancaire - API & DSP2 : Travaux du CNPS
  - API et réflexion autour de FICOBA
  - Saisies administratives à tiers détenteur : Echéance du 01/01/2019
  - Réquisitions judiciaires : Point d'actualité
- Comment être résilient ?

La nouvelle formule proposée lors de l'évènement du 7 mars 2018 ayant été plébiscitée par les participants, nous avons reconduit le même schéma, à savoir deux parties distinctes, la première étant consacrée à l'actualité, la deuxième aux perspectives pour la profession.

Dans ce cadre, nous avons évoqué les travaux du CNPS<sup>1</sup> sur les interfaces d'accès bancaires (API) requises par l'entrée en vigueur de la DSP2 et avons abordé les réflexions en cours menées au sein de la DGFiP sur les API pour la consultation des fichiers gérés par cette administration, dont FICOBA. Deux processus en cours de dématérialisation ont fait l'objet d'un exposé dédié : le traitement par les établissements de crédit, en leur qualité de tiers détenteur, de saisies notifiées par les comptables publics par voie électronique et l'avancement du projet de dématérialisation des réquisitions judiciaires.

Pour la deuxième partie nous avons eu le plaisir de recevoir trois personnalités pour aborder nos questionnements. Marcel Roncin, observateur éclairé a partagé sa vision, riche de son expérience bancaire. Céline Antonin, économiste, a développé le thème « Que sera la banque de demain ? » en abordant entre autre, plusieurs thèmes comme la transformation numérique, la modification des métiers ou le risque d'ubérisation du secteur bancaire. Enfin, Frédéric Mazurier, Président de Carrefour Banque, a apporté un regard croisé, banque-grande distribution, sur ces enjeux.

<sup>1</sup> Comité National des Paiements Scripturaux

**LES RENCONTRES DU CFONB**  
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE,  
UNE RÉALITÉ NOUVELLE POUR LES BANQUES ?

- **Partie I** : Actualité, exemples concrets
- **Partie II** : Comment être résilient ?

Vendredi  
05 octobre 2018  
de 09h00 à 12h15 - Auditorium de  
la Fédération Bancaire Française -  
18 rue La Fayette - 75002 Paris

Inscrivez-vous dès  
aujourd'hui, en  
clicquant sur le lien  
ci-après :  
reunion@cfonb.fr

**PROGRAMME DES RENCONTRES  
DU CFONB DU 05 OCTOBRE 2018**

09h00 : Introduction  
• Yannick CHAGNON, Président du CFONB

- **Partie I - Actualité, exemples concrets**

09h10 : Interface d'accès bancaire - API & DSP2 : Travaux du CNPS  
• Alexandre STERVINO, Secrétaire du CNPS, Chef du service de surveillance des moyens de paiement scripturaux -  
Banque de France

09h25 : API et réflexion autour de FICOBA  
• Yannick GIRAULT, Directeur du Service à Compétence Nationale CAP NUMÉRIQUE - DGFiP

09h40 : Saisies administratives à tiers détenteur : Echéance du 1<sup>er</sup> janvier 2019  
• Séraphin TSETE, Animateur du Sous-groupe de Travail du CFONB "Dématérialisation des procédures civiles d'exécution"  
- La Banque Postale  
• Gabriel MARTORANA, Cap Numérique - DGFiP  
• Béatrice SIMON, GF3B - DGFiP

09h55 : Réquisitions judiciaires : Point d'actualité  
• André WALRAEVENS, Stratégie et Relations de Place / Réglementation - Crédit Agricole Payment Services

10h15-10h45 Pause-café

- **Partie II - Comment être résilient ?**

10h45 : Marcel RONCIN, ancien banquier, Président du CFONB (2002 à 01/2018)

11h15 : Frédéric MAZURIER, Directeur des Services financiers du Groupe Carrefour,  
Président de Carrefour Banque

11h45 : "Que sera la banque de demain ?" : Céline ANTONIN, Economiste à l'OFCE (Sciences Po)  
et Chercheur associé au Collège de France

12h15 : Fin de la réunion

# du CFONB



# Les rencontres du CFONB



A la demande de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le CFONB et la Banque de France ont reçu une délégation les 19 et 20 février 2018. La précédente mission datait de 2013.

L'objet principal de la mission portait sur la dématérialisation et les normes liées aux effets de commerce. Il a été étendu à la présentation de l'organisation du CFONB, de son activité de normalisation et de l'activité de ses Pôles. La Banque de France est intervenue sur les données statistiques et le cadre français de la gouvernance des moyens de paiement scripturaux.

Par ailleurs, il est à noter que la BCEAO s'est dotée en 2016 d'un organisme similaire au CFONB, nommé le CONOBAFI<sup>1</sup> (Comité Ouest-Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière).

## Réunion du 20 février 2018



### *De gauche à droite 1<sup>ère</sup> rangée :*

Julien LASALLE – Banque de France • Adama OUATTARA – Société Générale • Assitan KOUYATE - Conobafi • Yannick CHAGNON – Président du CFONB

### *De gauche à droite 2<sup>ème</sup> rangée :*

Kuassi SATCHIVI – BCEAO • André WALRAEVENS – Crédit Agricole • Koffi GBLOKPO - BIA • Xavier MENDIBOURE - CFONB

<sup>1</sup> Le « Comité Ouest- Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière », en abrégé : CONOBAFI a été créé par la BCEAO avec l'implication des associations professionnelles du secteur bancaire et financier des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). C'est une Association à but non lucratif et d'utilité publique dont le siège social est fixé à Dakar au Sénégal.

# Autres contributions



En 2010, le CFONB avait constitué un groupe de travail "Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés" qui visait à répondre aux problématiques soulevées à l'occasion de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP.

L'AFÉPAME (Association Française des Etablissements de PAiement et de Monnaie Electronique), nouvellement créée à l'époque, fut un contributeur important à ces travaux. Cette collaboration s'est pérennisée.

Depuis 2013, l'AFÉPAME est un participant externe du CFONB. A ce titre, un groupe de travail lui est dédié. Il se réunit deux fois par an. Les ordres du jour sont variés et peuvent concerner des sujets traités par l'ensemble des Pôles du CFONB. De nombreuses thématiques ont été au cœur des échanges comme la traçabilité des flux gérés par les EPEME au regard du règlement (UE) 2015/847 du 20 mai 2015 sur les informations accompagnant les transferts de fonds et abrogeant le règlement (UE) n°1781/2006, l'adoption des RTS dans le cadre de la DSP2, la sécurisation des IBAN, les travaux des instances comme le CNPS et l'OSMP, la cellule de surveillance des prélèvements (CSP), l'expérimentation blockchain dans le cadre du projet MADRE de la Banque de France, l'allongement du délai de fusion bancaire, la mobilité, la présentation des "collecting partie" et aussi l'actualité des établissements de paiements et de monnaies électroniques.



La collaboration entre l'AMAF et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un "membre Partenaire" du CFONB.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biannuelles organisées à Monaco. Le CFONB s'est rendu à Monaco le 23 mai et le 30 novembre 2018. Lors de ces réunions, les participants font un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB y est également présenté.

En 2018, la restitution des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, à laquelle les représentants Monégasques ne participent pas, a été particulièrement appréciée. Il est important pour l'AMAF de disposer des informations suffisamment en amont pour identifier les cas susceptibles d'avoir un impact sur Monaco et d'être ainsi en mesure de pouvoir réagir dans un délai approprié. Le rôle du CFONB est d'identifier et de restituer ces sujets potentiels. Le traditionnel rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco", qui se tient habituellement en décembre, a été décalé en 2019.

# Autres contributions



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'ÉDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail "IÉOM", l'IÉOM devenant participant externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.



Les Offices des Postes et Télécommunications (OPT) de Polynésie Française et de Nouvelle-Calédonie sont "membre partenaire" du CFONB depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique. Il n'a pas de lien capitalistique ni avec la Poste et ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur général.

Etre adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de ces entités de disposer de la documentation, préconisation, recommandation de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.



# Autour de la communication du CFONB

## La plaquette d'information du CFONB

**CFONB**  
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

### Qui sommes-nous ?

- Une association professionnelle française...**  
Le CFONB a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les questions à caractère technique liées à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les moyens et services de paiement et les instruments financiers.
- ... dans un contexte européen...**  
Le CFONB est l'un des acteurs principaux de la mise en place, en France, des évolutions européennes qui, dans le sillage du passage à l'euro, visent à l'intégration des moyens de paiement. Il dirige les positions des représentants français sur les sujets traités dans les groupes de travail européens et relate auprès de ses adhérents les travaux en cours et à venir.
- ... et un environnement international**  
Le CFONB participe au sein international à l'élaboration de normes ISO pour les services financiers.

**Nos adhérents et participants externes**

- des établissements de crédit
- des entreprises d'investissement
- des acteurs de marché et de paiement
- des associations professionnelles
- la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignations

**Nos adhérents**  
Association Française des Sociétés Financières - Association Monégasque des Activités Financières - Banque de France - BNP Paribas - BPCI - Caisse des Dépôts et Consignations - Confédération Nationale du Crédit Mutuel - Crédit Agricole S.A. - Euroclear France - Fédération Bancaire Française - Groupement des Cartes Bancaires "CB" - HSBC France - La Banque Postale - OPT Nouvelle Calédonie - OPT Polynésie Française - OCIF - Société Générale - SFT

**Nos participants externes**  
AIEB Clearing - AFFABE - ISEMI - SEFAMAIL

\* Comité français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Le site internet [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org) comprend :

- un annuaire de 800 adhérents
- des pages de presse et de communication
- un espace de travail dédié à différents thèmes
- un site internet public basé sur des données sécurisées

Le club s'est :

- implémentation de 800 adhérents
- des pages de presse et de communication
- des pages de presse et de communication
- des pages de presse et de communication

### Nos missions

#### ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- faciliter et organiser l'élaboration et la diffusion de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France tant pour les institutions que pour celles entre ces établissements et leurs clients.
- se coordonner auprès de l'Etat (organisme public ou public national, européen ou international), et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- établir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles françaises, européennes et internationales.

Dans le cadre d'accords multilatéraux conclus avec l'Union des Chambres Françaises de Paiement (UCFP) pour la diffusion des règles et standards de son ressort, ainsi que d'accords conclus à l'initiative de groupes de travail de l'ISO, des experts français participent à l'élaboration de normes ISO et du Comité National des Examinateurs Financiers.

#### NORMALISATION

Conformément au décret n° 2008-10 du 14 juin 2008 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que bureau de normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- diagnostiquer, développer et faire progresser des normes françaises, européennes et internationales.
- définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et en former les acteurs concernés.
- alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'ensemble de notre activité, le CFONB est agréé par le ministre de l'économie et des finances. L'agrément est validé pour une durée de trois ans renouvelable au vu d'une évaluation de son activité.

### Nos services

#### ORGANISATION ET STANDARDISATION

##### AUX ADHÉRENTS

Notre priorité : informer et accompagner nos adhérents dans la préparation de la mise en œuvre des règles professionnelles et des standards.

- Publications** : des publications en libre accès sur [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)
- Communications** : pour nos adhérents, nous nous engageons à leur offrir un service personnalisé et à leur répondre rapidement sur [service@cfonb.org](mailto:service@cfonb.org)
- Présentations** : nous organisons des séminaires et des ateliers de travail pour répondre aux besoins de nos adhérents.

##### AUX PROFESSIONNELS

Notre ambition : fournir une information complète et pertinente pour accompagner leurs actions.

- Des publications en libre accès** : sur des thématiques variées, disponibles sur [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)
- Des rencontres interprofessionnelles** : nous informons par le biais de CFONB les professionnels de la finance sur [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

#### BUREAU DE NORMALISATION

- Appui** : à la commission des procédures et au comité de pilotage de la norme
- Participation** : à l'élaboration de documents de normalisation
- Mise à disposition** : des projets de normes et documents de travail

- Etiquette** : des documents mis en vente
- Réunions internationales** : le CFONB offre un cadre idéal et de faciliter les échanges interprofessionnels

### Notre organisation

#### GOUVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est gouverné par un Conseil d'Administration et un Bureau de Conseil.

#### ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux s'articulent autour de quatre pôles et groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet d'adapter les travaux à un environnement en constante évolution.

Un comité de conduite et un livret de procédures permettent aux experts de mener leurs actions et de participer à la prise de décisions selon un mode de fonctionnement collaboratif et consensuel.

#### NORMALISATION

Le CFONB gère 4 commissions de normalisation CNQ miroirs de structures ISO.

Bureau de Normalisation CFONB	ISO
CN Services Financiers	ISO TC8 Services Financiers
CNF Services Financiers Identité	ISO TC8 Services Financiers Identité
CNE Services Financiers et de Paiement	ISO TC8 Services Financiers et de Paiement
CNI Services Financiers et de Paiement	ISO TC8 Services Financiers et de Paiement
CNF Services Financiers	ISO TC8 Services Financiers
CNI Services Financiers	ISO TC8 Services Financiers

La norme normative est distribuée par un système de management de la qualité inspiré de la norme ISO 9001 qui répond aux exigences de la norme NF X 30 009.

### THÈMES D'ÉTUDES ET DOMAINES D'INTERVENTIONS

- Moyens de paiement scripturaux SEPA : virement, virement instantané, prélèvement, carte
- Filière fiduciaire
- Démétrisation documentaire
- Démétrisation des échanges avec la Banque de France
- Échanges réglementaires avec la Banque de France
- Évolution du protocole paiements EBICS
- Épargne et obligations réglementaires
- Mise en œuvre en France des standards européens sur les opérations sur titres
- Cybersécurité
- Facturation électronique
- Identifiants numériques et services de confiance numériques
- Formats d'échanges, dont la mobilité bancaire
- Certificats électroniques de signature
- Politique d'acceptation commune et politique de validation commune des certificats

### PUBLICATIONS

Le CFONB publie un rapport annuel pour son activité "organisation et standardisation" et un rapport d'activité dédié à ses travaux des commissions de normalisation.

### ÉVÉNEMENTS

- Les Rencontres du CFONB** : Les "Rencontres du CFONB" à Paris sont l'occasion de mettre les sujets en perspective avec l'intervention de personnalités de la profession. Une fois par an, des représentants du CFONB présentent à Monaco les sujets d'actualité et échanger avec les acteurs de la Place monégasque.
- Les Ateliers thématiques du CFONB** : Le format est court (1h30) et vise à traiter en profondeur un sujet sous sa composante technique.

**CFONB**  
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75009 PARIS  
Email : [info@cfonb.org](mailto:info@cfonb.org)

Directeur de Publication : Naïmde You  
Rédacteur en chef : Olivier Mandrouche  
Realis@CFONB - Mars 2019  
La plaquette est disponible en version électronique sur le site internet de l'Association : [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

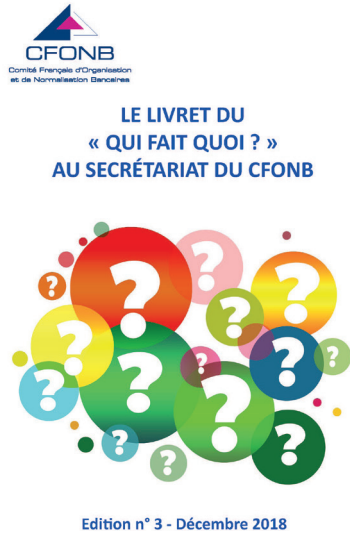
Retrouvez la plaquette du CFONB sur notre site <http://www.cfonb.org>

# Autour de la communication du CFONB



Retrouvez le livret sur notre site  
<http://www.cfonb.org>

## Le Livret "Qui fait quoi" au secrétariat du CFONB



POLE A - INSTRUMENTS DE PAIEMENT	Présentation au Pôle		Animateurs		Secrétariat du CFONB	
	GT	GT	GT	GT	Mots	Heures
CFN - Pôle Instruments de paiement	X	X	Lionel Lallemand - Société Générale - CFONB (Secrétariat du Pôle)	X	X	X
CFN - GT Virement/Prélèvement	X	X	Benoît Malheur - BNP Paribas	X	X	X
CFN - GT VPE - offre Bonheur des Enchères	X	X	Thierry Gallart - BNP	X	X	X
CFN - GT Monnaie (SFR, Location and Maintenance) (MG)	X	X	Philippe Evret - La Banque Postale	X	X	X
CFN - GT Monnaie (CMB, WIG et ISO)	X	X	Grégory Sirena - Coopération des Centres Bancaires (CCB)	X	X	X
CFN - GT COFONB/CFB PARIS	X	X	Laurence Harling - Société Générale	X	X	X
CFN - GT Filles Bancaires	X	X	Laurence Harling - Société Générale	X	X	X
CFN - GT Filles Bancaires (SDF, Supplémentaire - Paris, Luxembourg et Belgique)	X	X	Benoît Malheur - Société Générale	X	X	X
CFN - GT Cheques	X	X	Frederic Lallemand - Société Générale	X	X	X
CFN - GT Cheques - (SDF, Achats/Prélèvements)	X	X	Christophe Babin - BNP Paribas	X	X	X
CFN - GT Cheques - (SDF, Supplémentaire)	X	X	Christophe Babin - BNP Paribas	X	X	X
CFN - GT Billets de banque	X	X	Christophe Babin - BNP Paribas	X	X	X
CFN - GT Normes/Standards	X	X	Christophe Babin - BNP Paribas	X	X	X
CFN - GT Guides CFONB en cours de développement pour les guichets ISO 2002	X	X	Christophe Babin - BNP Paribas	X	X	X

**Quand et comment faire le rapport d'activité d'un groupe de travail ?**

Chaque animateur réalise une synthèse des travaux de son groupe de travail pour le Conseil d'Administration de juin et décembre.

Le secrétariat contacte au préalable chaque animateur pour coordonner cette action.

Les travaux sont présentés au Conseil d'Administration par l'animateur du Pôle.

**Quels sont les documents « type » du CFONB ?**

Vous trouverez sur l'extranet, à la rubrique « Qui sommes nous ? » - « Documents internes au CFONB » - « Modèles "type" - Documents CFONB » plusieurs modèles pour :

- Rapport d'activité d'un Pôle pour le Conseil d'Administration
- Ordre du jour d'une réunion
- Compte-rendu de réunion
- Présentation powerpoint

# Année importante pour le CFONB en 2019

## Zoom sur le Séminaire ISO en 2019

Dans le cadre des réunions internationales organisées par le Bureau de normalisation CFONB, les réunions ISO TC 68 TC68/SC2, SC8, SC9 et RMG ISO 20022 se dérouleront à Paris du lundi 13/05/2019 au vendredi 17/05/2019.

Afin de rendre ce séminaire convivial, le CFONB organise trois soirées, dont deux en partenariat avec la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignations :

- Mardi 14/05 : réception à la Banque de France et visite de la Galerie Dorée,
- Mercredi 15/05 : dîner sur une péniche autour de Paris,
- Jeudi 16/05 : réception à la Caisse des Dépôts et Consignations et visite de l'Hôtel de Pomereu.

Le détail de cet évènement sera disponible sur notre site internet.



18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • 📠 01 48 00 51 88 • 📧 cfonb@cfonb.fr • 🌐 www.cfonb.org



Directrice de Publication : Narinda You • Graphisme : Xavier Mendiboure - Sylvie Auré

Document imprimé en mars 2019 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo

Photos : Philippe Mèmeteau

Images Fotolia : © Scanrail • © Grinfen

ISSN n° 2550-8911



**CFONB**

Comité Français d'Organisation  
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75009 PARIS

E-mail : [cfonb@cfonb.fr](mailto:cfonb@cfonb.fr)

[www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)